ABONNEMENT.

Edition ordinaire,............£1 0 0, par année
Idem de la semaine,......... 0 10 0, " "
On peut s'abonner pour six mois, mais non pas pour une période de temps moindre.
L'abonnement datera toujours du premier du mois.
Le prix est invariablement payable tous les six mois et d'avance.

LE PAYS.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 2s. 6d. pour la première insertion, et 7½d. pour chaque suivante. Dix ligne et au-dessous, 3s. 4d. pour la première insertion, et 10d. pour chaque suivante. Au-dessus de dix lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque suivante.
Tout ordre pour les annonces doit être fait par écrit.

Vol. I. **MONTREAL, VENDREDI MATIN, 4 JUIN 1852.** **No. 46.**

ADRESSE.

Marchandises Nouvelles!
AVANTAGES INCOMPARABLES!!
H. et H. MERRILL,
128, Rue Notre-Dame, Montreal,

ONT maintenant la satisfaction de vous informer qu'ils viennent de recevoir leurs MARCHANDISES de PRINTEMPS et d'ETE directement de Paris, Londres, Manchester, Liverpool, Boston et New-York.

Leurs Importations sont plus considérables que jamais et toutes leurs Marchandises ont été choisies avec soin par l'un des propriétaires de l'établissement, récemment arrivé d'Europe.

Pour mieux faire sentir les avantages que cette Maison de commerce offre aux acheteurs, on prend la liberté d'attirer votre attention sur la liste des prix suivants qui sont de beaucoup au-dessous de la valeur réelle des articles énumérés.

Soies glacées de couleurs, pour 2s. 9d. valant 3s 6d	500 Patrons Barège français, en soie, importés de Paris. 25s. valant 40s. 30s. " 50s.
Satin noir, 3s. 6d. à 5s.	200 Patrons Châlis français pour robes 40s val. 60s
Gros de Naples noir, 2s. 1d. à 4s.	500 do Mousselines do 5s. à 10s.
Soies moirées et damassées, 3s. 6d. à 6s.	500 do do brodées, 9s. à 15s.
Drap superfin noir, 7s. 6d. à 25s.	200 do Mérinos français, 30s. valant 45s.
do do français, 12s. 6d. valant 20s.	500 do Mousseline de laine, 5s. à 11s. 3d.
Mérinos français (tout de laine) 3s. 9d. valant 6s.	Superbes châles brochés, 30s. valant 45s.
Mousselines de laine française, 2s. valant 3s.	do écharpes do 35s. à 100s.
Coburg noir et de couleurs 1s 2d. à 3s.	Châles, Barège et Cashmire, 7s. 6d. à 20s.
Drap d'Orléans noir, 9d. valant 1s 1d.	do Crêpe de Canton brodés, 25s. valant 37s 6d
Orléans de couleurs et nuancés, 1s. 3d. valant 1s 8d	do do do damassés, 30s. valant 50s
Toiles de couleurs, 7½d. valant 1s.	do Satin noir et de couleurs, 20s. à 60s.
500 pièces d'Indiennes américaines, 4½d valant 7½d	
Indiennes de Madder (grande largeur) 6d. " 9d.	

—AUSSI:—

Parasols français, 4s. à 15s.	200 Chemisettes, 2s. à 10s.
Chapeaux de paille français de tous prix.	300 paires Manchettes, 3s. valant 7s.
Souliers de Kid français, 4s. à 7s.	200 5s " 12s. 6d.
Fleurs françaises, 1s. 3d. à 4s.	500 Collets brodés, 2s. 6d. à 15s.

—DE PLUS:—

Chapeaux français, 16s. 3d. et 20s. valant 25s.	Marchandises en toiles provenant d'un fonds de Banqueroute.
Toutes leur marchandises de l'année dernière 25 p. 00. au-dessous des prix ordinaires.	Le reste de leur tapis au-dessous du prix coûtant.

Leur assortiment est des plus étendus et une bonne partie des marchandises ci-dessus ont été achetés à DIVERS ENCANS à New-York et Boston, AU COMPTANT, à de GRANDS SACRIFICES SUR LES PRIX RÉGULIERS, ce qui leur permet de les revendre EN GROS et en DÉTAIL à des PRIX TRÈS RÉDUITS.

Vous êtes particulièrement invité à visiter l'établissement avant que d'acheter ailleurs.

Montreal, 17 mai 1852, H. et H. MERRILL.

NOUVEAU MAGASIN.

NOUVELLES MARCHANDISES,
NOUVELLE CONDITION,
LA MAISON DU CANADA,
No. 25, RUE McGILL,
A meilleur marche que jamais.

LE Soussigné ayant TRANSPORTÉ son ETABLISSEMENT à un Magasin plus SPACIEUX, à quelques portes Plus Bas que son Ancienne Place, prie respectueusement ses Pratiques et le Public en général de visiter son Etablissement, où il vient de recevoir un grand assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, parmi lesquelles on trouvera le meilleur assortiment de DRAPS qui ait encore été offert.

—AUSSI—

Une grande variété d'Etoffes pour Pantalons, et Vestes, nouveaux Patrons. Il offre aussi un grand asssortiment de

HARDES FAITES

de tous les genres et dans le Dernier Gout. Le tout sera vendu au PLUS BAS PRIX POUR ARGENT COMPTANT.

Constamment en mains un assortiment SPLENDIDE de Cravattes (Necktyes) Mouchoirs, Gants, Bretelles, Chemises, Collets, etc., etc., etc.

P. S.—Rappelez-vous que c'est au No. 25 de la Ru McGILL, qae l'on peut se procurer des Habits à Bon Marché pour Argent Comptant.

F. X. LOISELLE.

Montréal, 14 mai 1852.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE
MONTREAL ET KINGSTON.

LE Public est respectueusement informé que les ARRANGEMENTS de cette LIGNE sont maintenant COMPLETS.

Les CHARS partent tous les jours (excepté les Dimanches) à Midi; et les Dimanches à 10½ h. A. M.

Pour Fret et Passage, s'adresser à bord, ou au Bureau, 40, rue McGill.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau du Royal Mail et Through Line, 40, rue McGill, Montréal, 10 mai 1852. fm

LIGNE NOUVELLE ET LA SEULE COMPLETE.

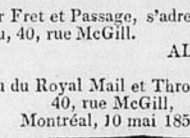

OGDENSBURG, KINGSTON, TORONTO, HAMILLON
ET
LES PORTS INTERMÉDIAIRES.

SANS TRANSBORDEMENT.

CETTE magnifique Ligne des BATEAUX NOUVEAUX, FORTS et COMMODES, bâtis Specialement pour la Navigation du Fleuve et des Lacs, Meubles dans le Gout le plus Nouveau, avec Salons et Cabines, élégamment meublés, et non Surpasses pour la vitesse.

Les
CHAMPION.........Capt. Marshall,
MAPLE LEAF...... do Wilkinson,
HIGHLANDER...... do Stearns,
ARABIAN.......... do Colcleugh,
NEW ERA.......... do Maxwell.
MAY FLOWER...... do Patterson.

Dont un part tous les jours de MONTREAL et de HAMILTON, (excepté les Dimanches.)

COURSE EN MONTANT.

Ils partiront du Bassin du Canal Lachine à MONTREAL, et de Lachine à l'arrivée des Chars spécialement envoyés pour cette ligne.

Ils se mettront en relation à Lewiston, avec les chars pour la chûte de Niagara et Buffalo, et à Buffalo avec les bateaux pour Chicago et Milwankie reliés avec les Chemins de Fer de Michigan.

COURSE EN BAS.

Ils partiront d'HAMILTON tous les jours à 7½ h. A. M. et de TORONTO à midi.

Le et après le 15 Juin, pour la convenance des touristes, les Bateaux partiront de Lewiston, passant à travers les mille Iles et tous les rapides du St Laurent dans le jour, arrivant à Montréal l'après-midi suivant à temps pour les Bateaux de Québec le même soir.

Cette ligne offre au voyageur la voiture la plus expéditive et la plus agréable; c'est la seule ligne qu'il puisse suivre pour partir de la tête du Lac Ontario et Lewiston et venir à Montréal sans transbordement.

Pour le frêt et le passage, s'adresser à bord ou au Bureau rue McGill, No. 40.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau du Royal Mail et Through Line, 40, rue McGill, Montréal, 10 mai 1852. fm

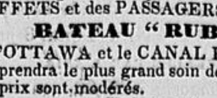

TRANSPORT (FORWARDING) SUR L'OTTAWA.

LES Soussignés sont prêts à transporter des EFFETS et des PASSAGERS par le

BATEAU "RUBY"

pour l'OTTAWA et le CANAL RIDEAU.

On prendra le plus grand soin des effets confiés, et les prix sont modérés.

S'adresser à
VOLIGNY, SYLVESTRE et Cie.,
Watson's Buildings, Bassin du Canal

10 mai 1852.

MACPHERSON, CRANE ET CIE.
Arrangements pour le Fret sur l'Ottawa pour 1852.

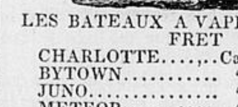

LES BATEAUX A VAPEUR POUR LE FRET

CHARLOTTE.........Capt. Crowley
BYTOWN............ " Kain
JUNO................ " Craig
METEOR............ " Shaver

avec BARGES,

PARTIRONT TROIS FOIS par semaine pour BYTOWN et autres places sur l'Ottawa et le Canal Rideau.

La compagnie a ouvert une route séparée, deux portes plus loin que leur Bureau,—pour les affaires de l'Ottawa, qui y recevront la plus grande attention avec toute l'expédition possible.

Bassin du Canal, 17 mai 1852.

VAPEUR DE LA MALLE DE L'OTTAWA,
De Bytown a Quebec en 24 heures.

1852 1852.

LES VAPEURS ELEGANTS ET BIEN CONNUS
LADY SIMPSON, Capt. Shepherd,
ET
PHŒNIX, Capt. Sclater.

Le premier voyageant entre Lachine et Carillon, et le second entre Grenville et Bytown.

DURANT la saison de la navigation de 1852, on se propose d'établir un train qui laissera le terminus du chemin de fer à Montréal à HUIT heures A. M., TOUS LES JOURS (excepté les dimanches) avec les *passagers* et la *Malle* pour Bytown, arrivant le même soir; et le vapeur *Phœnix* laissera BYTOWN à SIX heures A. M., TOUS LES JOURS (excepté les dimanches) et arrivera à temps à Montréal pour que les passagers puissent s'embarquer pour Québec le même soir.

N. B.—Le FRET destiné pour le *Lady Simpson* devra être envoyé au dépôt du chemin de fer, à Montréal, avant SIX heures P. M. la veille, afin d'en assurer l'envoi.

Montréal, 1er mai 1852 fm

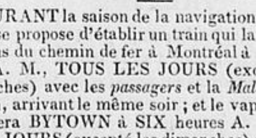

Montreal et Trois-Rivieres.
1852.

LA MOUCHE A FEU,
Capt. Joseph Duval,

A COMMENCÉ ses voyages réguliers entre Montréal et Trois-Rivières, arrêtant aux ports suivants, en allant et revenant: à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Nicolet et le Port St. François.

DÉPARTS.

De Montreal.	Des Trois-Rivieres.
Mardi à 4 heures P. M.	Mercredi à 2 heures P. M.
Vendredi à 4 heures P. M.	Samedi à 2 heures P M

On profite de cette occasion pour remercier les personnes qui ont bien voulu encourager ce vaisseau, et pour les prier de vouloir bien lui continuer leur encouragement.

Les personnes qui désirent visiter les Sources de St. Léon ne pourront mieux faire que d'y aller par la Rivière-du-Loup, en prenant leur passage à bord de la MOUCHE à FEU, vu que cette place n'est qu'à deux lieues de St. Léon et qu'elles peuvent se procurer de bonnes voitures pour les y conduire.

La Compagnie croit devoir prévenir le public qu'elle fait construire un autre vaisseau d'une plus grande dimension et qui offrira plus de comfort aux passagers.

12 mai 1252. fm

ARTICLES EN FONTE
DE
ST. MAURICE.

LES Soussignés ayant été nommés AGENTS pour la vente des susdits articles, prennent la liberté d'annoncer aux commerçants qu'ils reçoivent maintenant tous les articles en FONTE qui sont ordinairement coulés à la Fonderie de St. Maurice.

GILLESPIE, MOFFATT et Cie.

26 mai. am

1852. Express Line. 1852.
LIGNE SPECIALE,

Pour les chutes de Niagara, Buffalo et Chicago.

LES STEAMERS.

JENNY LIND, Capt. Moody, Lundi et Jeudi.
BRITISH QUEEN, Capt. Laflamme, Mardi et Vendredi.
BRITISH EMPIRE, Capt. Allan, Mercredi et Samedi.

PARTENT de Montréal tous les jours (excepté le Dimanche) à UNE heure P. M. et de Lachine à l'arrivée du train des chars de 4 heures, pour

PRESCOTT ET OGDENSBURG,

Se reliant aux Steamers de la Malle Américaine pour

BROCKVILLE, KINGSTON, SACKETTS HARBOR, OSWEGO, ROCHESTER, LEWISTON, les CHUTES de NIAGARA, BUFFALO et HAMILTON;

et la ligne "Express" de
CAP VINCENT, TORONTO, LEWISTON CHUTES de NIAGARA et BUFFALO.

Cette ligne se relie à Buffalo au Railroad Central de Michigan pour Chicago, et tous les Ports de l'Ouest.

Temps—De Montréal à Kingston 25 heures.
" " à Toronto 35 "
" " à Buffalo 40 "
" Buffalo à Chicago 35 "

Pour Fret ou passage, s'adresser au Bureau du Steamboat Américain, No. 24, rue McGill.

W. T. BARRON, Agent.
HUGH McLELLAN,
Bassin du Canal.

26 mai. fm

1852. 1852.

TRANSPORT.

LACS ONTARIO ET ERIE
OU
BAIE DE QUINTE;
FLEUVE ST. LAURENT
ET
OTTAWA, CANAL DE BYTOWN ET RIDEAUX.

LES Soussignés, dès l'ouverture de la navigation, ce printemps, seront prêts à recevoir des EFFETS à leurs VOUTES, BASSIN du CANAL pour les transporter à tous les Ports sur les Lacs Ontario et Erié, ou Fleuve St. Laurentt et Baie de Quinté, aussi bien qu'à toutes les places sur l'Ottawa, et le Canal de Bytown et des Rideaux.

Leurs arrangements sont tels que tous les effets qui seront commis à leurs soins seront débarqués et rembarqués avec diligence, et aux prix courants, les moins élevés.

F. CLEMOW et Cie.

4 mars 1852. fm

ARRANGEMENTS
RELATIFS
AU FRET ET A LA DOUANE
Des Etats-Unis et du Canada.

La Ligne Pour Fret "Express,"
PARCOURUE PAR
Les Steamers du Lac Champlain et l'Hudson, et du Railroad de Troy et de Whitehall,
ET LA
Ligne de New-York et du Canada,

Desservie par des BATEAUX de première Classe sur les CANAUX, le LAC et le FLEUVE, liée au Steam Propeller "CLIFTON," transportera des Effets avec rapidité, et à des prix modérés.

Si on l'en requiert, le Soussigné s'occupera des

AFFAIRES DE DOUANE
DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

à Montréal, Rouse's Point, Burlington, Boston et New-York,

de manière à ce que les effets n'éprouvent aucun retard inutile, soit en allant, soit en revenant des Etats-Unis.

On transportera de MONTREAL à NEW-YORK en TROIS JOURS; et à Boston, viâ Burlington, en QUATRE JOURS,

LA FLEUR ET LA POTASSE,

☞ Pour éviter du retard entre Montréal et Boston, on ne transportera rien par le Vermont Central Railroad, à moins d'une demande spéciale des propriétaires qui prendront le tout à leur risque.

S'adresser à
CHARLES SEYMOUR.

26 mai, 1852. aa

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir une partie de son importation d'Europe, comprenant une superbe collection de LIVRES de prières, de dévotion et d'Histoire, ainsi qu'un bon choix de livres avec couvertures enjolivées propres à être donnés en prix aux examens.

—AUSSI.—

Une très-grande collection d'Images, Gravures, Lithographies, Modèles de Dessins, Paysages, Cartes Géographiques, une Carte des deux Canadas, Modèles d'écriture, etc., etc., une grande variété de Statuettes en porcelaine de la Ste. Vierge, St Joseph, St. Pierre, St. Jean-Baptiste; Bénitiers etc., le tout aux prix les plus réduits.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 26 mai 1852.

MAISON DE PENSION
DE
J. R. GIROUX,
16, Rue St. Vincent, 16,
MONTREAL.

LE Soussigné offre ses remercîments à ses amis et au public pour leur encouragement et a l'honneur de leur annoncer qu'il continue de tenir sa maison de pension comme par le passé à l'adresse ci-dessus.

La situation centrale de sa maison de pension, étant à quelques pas seulement du Palais de Justice, des principales Maisons de Commerce, des Banques, des Marchés et du Bureau de Poste, offre aux hommes d'affaires des campagnes des avantages dignes d'être appréciés par eux durant leur séjour à la ville.

Il ose se flatter qu'il recevra encore une part du patronage public qu'il s'efforcera toujours de mériter par l'attention qu'il apportera à ne rien laisser désirer pour le comfort de ses pratiques.

J. R. GIROUX.

29 avril. cm

POISSON—
200 qtx. belle Morue ouverte
100 barils Harengs choisis No. 1
25 do Maquereaux do 3
15 demi-barils Saumon
A vendre par
TORRANCE et BUSTEED.

HUILE—
50 qrts. de Morue
25 do Baleine
10 do Veau marin, claire
15 do de Lin crue.
A vendre par
TORRANCE et BUSTEED.

SEL DE LIVERPOOL—
400 Sacs
A vendre par
TORRANCE et BUSTEED.

21 mai 1852.

BLANC—
10 Tonnes, ou quarts de 5 qtx.
A vendre par
TORRANCE et BUSTEED.

21 mai. aa

HOTELS ET PENSIONS.

HOTEL OTTAWA,
GRANDE RUE ST. JACQUES.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général que cette Maison est maintenant

OUVERTE

pour la réception des voyageurs et des pensionnaires.

Elle est située dans le véritable centre de la partie commerciale de la cité, à cinq minutes de marche du bureau de poste et des banques. Devant est une délicieuse VUE de la Montagne de Montréal, et sur le côté sud une vue des bâtiments dans le Port, le nouveau marché, les vapeurs dans le bassin du canal, et une belle vue des rapides de Lachine, avec les vapeurs qui les descendent.

L'HOTEL OTTAWA a été complètement réparé, et est remeublé avec des meubles entièrement neufs, du goût le plus récent, (par la manufacture de MM. Hilton,) sans égard au coût. L'ayant mis sur un si bon pied, le Soussigné ose se flatter d'être justement rénuméré.

Le Soussigné s'est assuré les services de M. TAFF—de Revere House, Boston, et dernièrement de Astor House, New-York,—qui, avec l'aide de domestiques intelligents, ne laissera rien à désirer sous le rapport du comfort des Visiteurs et des Pensionnaires.

DES VOITURES

attendront aux dépots des chemins de fer et aux quais à l'arrivée des Chars et des Vapeurs.

Il s'est assurée d'une ETABLE large et commode près de la maison, dont les Messieurs qui désireront garder des chevaux, seront satisfaits.

Des VOITURES et CHEVAUX, pour les parties de plaisir, pourront être obtenus en tout temps.

J. BROWNING.

26 mai. bm

HOTEL RUSSELL,
RUE DU PALAIS,—QUEBEC.

L'ÉTABLISSEMENT ci-dessus, ayant été réparé et garni de nouveau pour recevoir des voyageurs, est MAINTENANT OUVERT. On peut y recevoir commodément un nombre de voyageurs double de celui d'aucun Hôtel de la ville; la position centrale qu'il occupe, et la vue imposante qu'on y a des sites pittoresques environnants sont suffisamment connus pour qu'il soit inutile d'y faire allusion.

L'établissement sera dorénavant conduit sous les nom et raison de RUSSELL FRERES.

W. RUSSELL,
A. RUSSELL.

7 mai 1852.

NOUVELLE SALLE DE CONCERT
DE
RUSSELL,
QUÉBEC.

POUR l'information d'Artistes Professionnels (Vocalistes, Dramatistes, ou autres) ou des Propriétaires d'Exhibitions, les Soussignés exposent qu'ils ont bâti une SALLE de CONCERT SPACIEUSE, voisine de leur Hotel (*le plus grand de la ville*) éclairée au gaz, avec appareils ornés très coûteux. La salle (qui communique directement avec l'Hôtel) peut contenir 500 personnes.

Les demandes de l'étranger sont considérées promptement. Cette salle étant la seule qui soit publique dans la ville (siége actuel du gouvernement), on prie ceux des Artistes qui se proposent de visiter Québec de faire leurs demandes promptement.

RUSSELL FRÈRES.

Québec, Rue du Palais, 7 mai 1852.

MAISON FRANKLIN
PAR
M. P. RYAN ET CIE.

CETTE NOUVELLE ET MAGNIFIQUE MAISON est située sur la rue King et William, et sa proximité des Banques, du bureau de Poste et des Quais, et son voisinage aux différents terminus des chemins de fer, en font une résidence désirable pour les personnes d'affaires aussi bien que pour celles de plaisir.

LES MEUBLES

sont entièrement neufs et de qualité supérieure.

LA TABLE

sera en tout temps fournie des meilleurs plats que pourront fournir les marchés.

Les CHEVAUX et VOITURES seront toujours prêts à transporter les passagers des steamboats et chemins de fer à l'Hôtel et de l'Hôtel aux steamboats, etc, gratuitement.

LA MAISON sera ouverte au public, LUNDI le 20 du courant.

AVIS

Le Soussigné profite de cette occasion pour remercier ses nombreux amis, pour le patronage qu'ils lui ont accordé pendant les trois dernières années, et il espère par sa prompte attention aux affaires, de mériter la continuation de cet encouragement.

M. P. RYAN.

7 mai. cm

HOTEL DES ETATS-UNIS,
PLACE JACQUES CARTIER,
VIS-A-VIS LE MONUMENT NELSON,
(*ci-devant occupé par Serafino,*)
MONTRÉAL.

LE Soussigné ayant loué ce grand établissement, qu'il a complétement rétabli et meublé, prend la liberté d'informer ses AMIS et le PUBLIC VOYAGEUR en général qu'il l'ouvrira pour recevoir les pratiques le PREMIER MAI prochain, où il espère mériter et recevoir une part du patronage public.

Sa TABLE sera pourvue de toutes les Choses Recherchees de chaque Saison, et son COMPTOIR des meilleurs Vins, Liqueurs, Cigares, etc., etc.

Liées à l'établissement sont des Ecuries commodes et bien aérées pouvant contenir 80 Chevaux, et ses Remises, Cours, sont les plus grandes de Montréal—ce qui lui permettra de garder des Chevaux à Meilleur Marche qu'aucun autre établissement.

Une Ecurie de Louage et de Vente est établie sur sa propriété, et on pourra s'y procurer les meilleurs Chevaux et Carosses dans la ville.

W. B. LEVINE.

15 avril 1852.

P. S.—Un nombre limité de Pensionnaires pourront être reçus à l'hôtel.

Les personnes ayant des affaires à la COUR, trouveront la situation très convenable. cm

HOTEL DONEGANA,
PAR
J. H. DALEY.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a complété des arrangements avec la présente propriétaire de l'HOTEL DONEGANA, (Madame St. Julien,) pour la principale direction de ce *Splendide Etablissement.* Il espère avec confiance qu'il sera favorisé d'une partie de leur patronage, vu surtout que son habileté à pourvoir aux besoins et au comfort de tout le monde a déjà été bien éprouvée, tant ici qu'à Kingston dans "*les bons vieux temps.*"

La situation de la Maison est des meilleures, on y sera servi d'une manière supérieure. Afin de rendre les choses aussi complètes que possible, on a employé des ouvriers durant tout l'hiver, à ajouter à la maison tout ce qui convient le mieux pour la rendre commode et l'embellir. On s'est procuré de nouveaux meubles du style le plus nouveau et le plus à la mode et toutes choses sont faites pour rendre l'HOTEL DONEGANA l'établissement le plus complet dans l'Amérique Britannique du Nord.

L'Hôtel sera ouvert au public le PREMIER MAI prochain.

J. H. DALEY.

12 avril 1852. cm

EUG. U. PICHÉ, écr., avocat, sera à St. Ours le 3 et le 4 juin prochain.
24 mai 1852.

LITTERATURE.

A QUOI TIENT L'AMOUR?

—Voici le soleil qui va disparaître derrière ce bouquet des mélèzes; d'ici à quelques instants il fera nuit close et nous avons encore quatorze kilomètres devant nous. Au train dont nous marchons, nous n'arriverons jamais, mon cher Deslauriers.

Celui qui parlait ainsi était un jeune homme de vingt-six ans, monté sur un vigoureux cheval qu'il menait avec élégance. Son compagnon, plus âgé d'une dizaine d'années environ, loin de paraître sensible à ce reproche, arrêta court sa maigre monture.

—Mon cher Sénéchal, dit-il après avoir repris haleine et tout en rallumant son cigare à demi-éteint, à quelle heure, ce matin, nous somme-nous mis en route?

—A sept heures.

—Quelle heure est-il présentement?

—Quatre heures et demie, dit Sénéchal, qui jeta un rapide regard sur sa montre, un petit chef-d'œuvre de Bréguet.

—A quelle heure nous sommes-nous reposés, s'il te plait?

—A midi.

—Et pourrais-tu me dire pendant combien de temps, à peu près?

—Pendant cinquante minutes, ni plus ni moins.

—Voilà mon excuse et ma justification, reprit Deslauriers avec un certain accent de triomphe. Libre à toi, qui est un des meilleurs élèves de Baucher, de trotter immodérément et impunément depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Quant à moi, qui, de ma vie, n'ai eu affaire qu'aux chevaux de bois des jeux de bague du parc de Saint-Cloud, je n'éprouve aucune humiliation à confesser que j'ai les reins brisés et le frottement de la selle m'est devenu un intolérable supplice.

—Nous galoperons, si tu le préfères, répartit Sénéchal.

—Bien obligé, cher ami.

—Tu ne comptes pourtant pas coucher à la belle étoile, j'imagine?

—Non, mon cher, dit Deslauriers, qui souffla dans ses doigts engourdis et qui rendit la bride à son cheval, d'autant que la nuit sera très froide, si j'en juge par la bise glacée qui me coupe la figure en deux. Mais j'aperçois là-bas, à cet endroit où la route fait un coude, une douzaine de cheminées qui fument. Les vois-tu?

—Parfaitement.

—J'augure de cet attrayant spectacle que nous touchons à des contrées civilisées. Les naïfs habitants de ces lieux champêtres se livrent assurément à la confection de leur repas du soir, et déjà il me semble qu'un vague parfum de soupe aux choux parvient jusqu'à mes narines réjouies.

—Que t'importe? Tu sais bien qu'un repas confortable nous attend à la Martinière.

—Apprends, ami Sénéchal, qu'aux perdreaux truffés qu'il me faudrait aller quérir à quatorze kilomètres, je préfère cent fois l'humble soupe aux choux dont je ne suis plus séparé que d'une longueur de cuiller, fût-elle, la dite cuiller, d'étain ou de fer battu.

—Parles-tu sérieusement, Deslauriers?

—Demande au député de notre arrondissement s'il parle sérieusement les jours où ils déclame son fameux discours-ministre à la tribune du Palais-Bourbon.

—Comment, tu souperas dans ce village?

—Non seulement, j'y souperai, mais encore j'y coucherai.

—Parbleu! s'écria Sénéchal, tu ne me joueras pas un si méchant tour. On nous attend ce soir à la Martinière; et, dussé-je te prendre en croupe et t'emmener de vive force, je te préviens qu'avant deux heures nous ferons notre entrée triomphale dans cette chère maison. Tu ne songes donc pas à l'inquiétude mortelle où serait Juliette si je lui manquais de parole?

Un sourire malicieux s'épanouit sur les lèvres de Deslauriers.

—Parles-tu sérieusement? te demanderai-je à mon tour.

—En douterais-tu, par hasard? s'écria le jeune homme surpris et indigné tout ensemble d'une pareille interrogation.

—C'est incroyable à quel point tu es jeune pour ton âge! reprit Deslauriers redevenu sérieux. Que me parles-tu d'inquiétudes mortelles, et pourquoi te livrer à des exagérations de langages de cette force et de ce numéro? Veux-tu savoir comment les choses se passeront à la Martinière? Quand on verra que nous n'arrivons pas, on se mettra à table, et Dieu sait si ta future famille ne soupera pas de son meilleur appétit. Je veux bien croire qu'on dira de temps en temps, en manière de conversation: "Il est vraiment singulier que ces messieurs n'arrivent pas!" Vers dix heures, ta blanche fiancée fermera son piano, elle se retirera dans sa chambre en se disant: "Sans doute M. Gaston arrivera demain matin. Mettrai-je ma robe verte ou ma robe bleue?" Et voilà ce que tu appelles être en proie à une inquiétude mortelle, mon pauvre garçon!

—Tu blasphèmes, Deslauriers; mais je te pardonne, parce que tu ne connais pas encore le doux ange auquel je vais unir ma destinée. Outre que notre vieille et sincère amitié te donnerait tous les droits possibles à cette insigne faveur, je t'ai prié d'être mon témoin, parce que je veux te reconcilier avec un sexe que tu as le tort de juger, je ne l'ignore pas, d'une façon aussi injuste que rigoureuse. Tu verras ma Juliette, et je sais d'avance avec quels arguments vainqueurs cette pure et naïve jeune fille plaidera auprès de toi la cause de ses sœurs calomniées!

—*Amen!* répondit le sceptique Deslauriers, qui emprunta à sa voix de tête des intonations tout à fait dignes d'un enfant de chœur.

Devisant ainsi, les deux voyageurs étaient parvenus aux premières maisons du village. A un certain endroit, les chevaux s'arrêtèrent d'eux-mêmes. Deslauriers leva la tête, et ses yeux saluèrent avec reconnaissance une branche de houx, qui se balançait au vent. Un peu au-dessous de la branche de houx, une main inexpérimentée avait tracé en lettres majuscules et d'un orthographe douteuse l'inscription suivante sur la façade blanche de la maison:

A LA NOUVELLE-BONDANCE.

ON LOGE A PIED ET A CHEVAL.

—Mon cher Gaston, dit Deslauriers, qui mit pied à terre et qui frappa sur la porte avec le pommeau de sa cravache, je te préviens derechef que je ne vais pas plus loin. *Cette auberge est à mon gré; j'y suis bien, j'y resterai,* ainsi qu'on chantait jadis au théatre Feydeau.

—A ton aise, répliqua le jeune homme. Soupe avec du pain dur et du lard rance, couche dans des draps humides et grossiers, c'est ton affaire; pour moi, je fais donner l'avoine à mon cheval et je repars l'instant d'après.

La porte de l'auberge s'était ouverte; les deux amis confièrent leurs montures à un petit drôle déguenillé et prirent place auprès de la cheminée de la cuisine, dans laquelle flambaient des branches de pin avec toutes sortes de joyeux pétillements.

Pour des voyageurs harassés, et, depuis le matin, exposés aux intempéries du mois de décembre, cette cuisine d'auberge était véritablement le plus attrayant spectacle qui se pût voir. Les casseroles de cuivre, entretenues par une main soigneuse, étincelaient à la flamme du foyer comme de la vaisselle d'or.

Sur la huche au pain, couverte d'une serviette blanche comme de la neige, de longues miches, rousses et croustillantes, étaient rangées avec symétrie. Plusieurs ragoûts odorants mijotaient sur le fourneau, et deux maîtresses poulardes ornaient la broche, qui tournait avec une petite musique argentine bien propre à réjouir l'oreille, n'en déplaise au proverbe qui prétend que ventre affamé n'en a pas. Un gros chat blanc, juché sur un escabeau, ronflait dans son hermine comme si on eût plaidé devant lui une ennuyeuse question de mur mitoyen. Le chien du logis dormait les pattes allongées et le museau appuyé sur ses pattes, tandis que les grillons chantaient dans la cendre tiède leurs chansons et leurs amours.

—Faites-moi à souper et préparez-moi un lit, dit Deslauriers à une paysanne fraîche et avenante qui s'était approchée en tirant ses plus solennelles révérences.

—Avec plaisir, monsieur.

—Vous êtes la maîtresse de la *Nouvelle-Bondance,* je suppose.

—Oui, monsieur, dit la paysanne avec une nuance d'orgueil.

—Eh bien, madame, vous m'avez entendu? Je meurs de faim et de lassitude; ainsi, faites vite, je vous prie.

—Et vous, monsieur, demanda l'aubergiste à Gaston, est-ce que vous comptez vous coucher l'estomac vide? Ça ne vaut rien pour la santé du corps, comme dit le docteur Meslier, le médecin du pays.

—Moi, répondit Sénéchal, je pars dans cinq minutes, on m'attend à la Martinière.

—A la Martinière! répéta la paysanne; m'est avis que vous n'y arriverez pas ce soir.

Bah! dit Gaston, j'y serai dans cinq quarts d'heure.

—En temps ordinaire, je ne dis point qu'il faille beaucoup plus de temps pour s'y rendre; mais il y a une chose que vous ignorez, vous qui, sans doute, n'êtes pas des environs.

—Laquelle?

—Les dernières pluies ont tellement grossi la Galliotte, que vous ne sauriez pas trouver le gué et que, pour sûr, vous vous noieriez, vous et votre bête. Demandez plutôt à Langevin, le muletier, qui a été forcé de revenir sur ses pas et qui ne partira que demain. C'est-il pas vrai, Langevin?

—C'est la pure vérité du bon Dieu, dit le muletier interpellé, assis à une table où il se délectait en compagnie d'une éclanche de veau et d'un petit fromage du pays. Faudrait être fou ou envie de se périr soi-même pour tenter le passage de la Galliotte, à présent qu'il fait noir comme chez le loup.

—Que le diable emporte la Galliotte, dit Gaston avec mauvaise humeur. Il n'y a donc aucun pont construit sur cette rivière?

—Faites excuse, monsieur, il y en a un, et en fil d'archal encore!

—Eh bien! je passerai sur le pont.

—C'est qu'il est à huit grandes lieues de chez nous.

Sénéchal frappa du pied avec colère et marmotta un gros juron dans sa moustache.

—Alors, qu'on prépare deux chambres et qu'on nous serve à souper pour deux, dit-il en maugréant.

Puis, il ouvrit son carnet, et, en tête d'une page blanche, il écrivit de sa plus belle bâtarde:

A MA JULIETTE.

SONNET.

Pendant ce colloque, Deslauriers s'était endormi, et, à l'exemple du matou, il ronflait comme un chantre. Au bout d'une demi-heure, il se réveilla en sursaut.

—Et le souper? dit-il d'une voix dolente.

—Ces messieurs sont servis, répondit l'hôtesse.

Sénéchal s'empressa de fermer son carnet, qui disparut aussitôt dans la poche béante de son paletot.

—Qu'est-ce que tu griffonnais donc là? demanda Deslauriers.

—Moi? rien, dit Gaston; je faisais des additions.

—Je crois plutôt que tu faisais des vers, et tu as raison de t'en défendre et de les cacher; car, sur mon honneur, ceux que tu as précédemment commis ne valent pas le diable.

—Pour toi *Pégase* est sourd, et *Phébus* est rétif,

ajouta Deslauriers, qui, j'en demande bien pardon à Boileau, avait tant soit peu oublié la version littérale de l'*Art poétique.*

Le muletier était retourné auprès de ses mules, et, à la place où il avait pris son repas, s'étalait une nappe d'une immaculée blancheur. Les ragoûts du fourneau et les poulardes de la broche fumaient dans les plats de faïence étoilée de fleurs inconnues et d'oiseaux impossibles.

—Madame, dit Deslauriers à l'aubergiste, tout en attaquant le premier ragoût, j'ai entendu les plus illustres gosiers de notre temps exécuter leurs cavatines les plus suaves et leurs cadences les plus perlées, mais jamais, je vous en donne ma parole de dilettante, jamais musique plus harmonieuse, plus céleste, n'a caressé plus doucement les parois frémissants de mon tympan charmé que votre voix prononçant tout à l'heure cette simple phrase: "Ces messieurs sont servis."

La paysanne, ahurie par cette période sonore, à laquelle elle ne comprit pas grand' chose, recommença ses révérences.

Quant à Gaston, il n'ouvrait pas la bouche et ne touchait à rien.

—Est-ce que votre ami serait malade? demanda l'hôtesse qui s'était familiarisée avec Deslauriers.

—Hélas! madame, il est amoureux.

—Et ça lui coupe l'appétit? Faut croire que c'est un fort amour! Alors, vous, monsieur, vous ne devez pas être amoureux, que je suppose?

—Je m'en vante! s'écria Deslauriers, qui attaqua le troisième ragoût avec une ardeur nouvelle.

—Ah ça, reprit-il lorsque sa faim dévorante se fut un peu calmée, ayez donc l'obligeance de m'expliquer votre enseigne.

—S'il vous plait! dit l'hôtesse.

—Que signifient les mots écrits au-dessus de votre porte: *A la Nouvelle-Bondance?* Qu'est-ce qu'on entend par une bondance dans votre pays?

—C'est bien simple, dit la paysanne, surprise qu'un beau monsieur n'eût pas l'intelligence plus ouverte. Vous saurez donc qu'il y a, à l'autre extrémité du village, et, tenez, précisément du côté de la route qui mène à la Martinière, une auberge très fréquentée qui s'appelait *A la Bondance?* vous entendez bien? *A la Bondance.* Comme c'est là un bon titre, en somme, mon mari et moi nous l'avons pris également, lorsque nous avons fondé notre établissement. Quand le propriétaire de la première bondance a vu ça, il a voulu nous faire pièce, et il a mis sur son enseigne: *A l'Ancienne-Bondance.* Comprenez-vous à présent?

—Parfaitement, répondit Deslauriers. Où avais-je donc l'esprit? C'est claire comme deux et deux font quatre.

Et, sans désemparer, il s'offrit à lui-même et il accepta avec empressement les deux ailes de la poularde qui lui parut la plus appétissante et la plus dorée.

—Je pense que tu as assez bu et assez mangé, dit Gaston après un long silence. Si nous allions nous coucher?

—Volontiers, cher ami; actuellement, je suis en mesure d'attendre patiemment le déjeuner.

L'hôtesse de la *Nouvelle-Bondance* prit un flambeau et conduisit les voyageurs dans une chambre à deux lits, ornés de baldaquins en cotonnade imprimée représentant toutes sortes de bergers joufflus et de riches bergères.

—Bonne nuit, mon cher Gaston! dit Deslauriers en s'enfonçant voluptueusement dans un lit moelleux et bassiné à l'avance.

—Bonne nuit!

—Tu ne te couches pas?

—Non.

—Hum! fit Deslauriers; il te reste encore quelques additions à faire, je présume?

—Précisément.

—A ton aise, mon garçon, mais souviens-toi de ce vers bien connu:

Soyez plutôt perruquier, si c'est votre talent!

ajouta sentencieusement Deslauriers, continuant à estropier l'*Art poétique* avec le plus odieux sans-façon.

Sénéchal ouvrit de nouveau son cornet; et, en tête d'une seconde page blanche, il écrivit en lettres, cette fois, majuscules, ces mots que nous avons déjà lus:

A MA JULIETTE.

SONNET.

Au bout d'une heure d'efforts désespérés, Gaston parvint enfin à aligner les quatre vers ci-dessous:

Ah! que nous parle-t-on des malheurs de Tantale!
Mon sort, je le déclare, est, hélas! plus affreux!
Etre si près de toi sans pouvoir voir tes yeux...
O inondation cinq et six fois fatale!!!

Malgré l'ardeur de son amour et ses dispositions naturelles pour la poésie, il lui fut impossible d'aller plus loin, et il dut souffler sa chandelle sans avoir réussi à trouver son cinquième alexandrin.

—Demain, pensa-t-il, pendant la route, je terminerai mon sonnet. En vérité, je ne me reconnais pas moi-même, ce soir. Je sens que l'idée est rebelle, et la rime m'embarrasse d'une façon inusitée.

(A continuer.)

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

Je n'ai pas été peu surpris de lire dans la *Minerve* du 27 courant, une correspondance de St. Ours, signée *Plusieurs Citoyens,* dans laquelle on injuriait grossièrement le Dr. Dorion, au sujet des remarques que vous avez insérées dans le *Pays* du 19, consernant les commissaires des petites causes de la paroisse de St. Ours.

Je ne m'arrêterai pas à répondre aux injures et calomnies lancées contre ce digne citoyen; le Dr. Dorion est trop bien connu, et sa réputation trop bien établie pour que cela puisse lui faire tort: et du reste je pense bien qu'il méprise trop souverainement, et ces attaques, et les personnes qui en sont le acteurs.

Mais pour bien faire voir le ridicule de cette correspondance, la jalousie et la haine que lui portent les signataires, il me suffira de remarquer que le Dr. Dorion à juste titre jouit de la confiance de tous le habitans de la paroisse de St. Ours. Je dis de tous les habitans, car je ne pense pas que les *plusieurs citoyens* signataires de la correspondance et leur partisans, qui ne peuvent tout au plus compter dans leur rang que le tout petit nombre de 11 à 12, puissent faire une exception.

Comme preuve de cet avancé, la grande enquête tenue en décembre dernier, lors des élections en fait foi: car sur près de 500 voteurs dans la paroisse de St. Ours, qui ont enrégistré leurs votes, tous, à l'exception de 11 à 12, me dit-on, l'ont fait en faveur du Dr. Dorion.

En voilà assez, je pense, pour faire voir aux lecteurs sans préjugés et qui s'intéressent à cette paroisse, jusqu'à quel point l'on peut ajouter foi aux attaques injurieuses portées contre ce digne et respectable citoyen.

Maintenant un mot au sujet des commissaires:—

"En attendant la réponse du *Canadien,* disent *les plusieurs citoyens,* nous habitans de St. Ours, etc. etc." En lisant cette phrase, l'on serait porté à croire que "*les plusieurs citoyens*" sont autorisés à écrire au nom de tous les habitans, quand il est bien connu qu'ils ne forment qu'une petite

coterie, qui depuis longtemps se font un plaisir et même un devoir de semer la discorde et le trouble dans la paroisse, pour assouvir leur haine, leur vengeance et leur jalousie contre le docteur et quelques autres habitants de cette localité, et qui, pour se donner plus d'importance et intriguer avec plus de succès auprès des autorités et au dehors, cherchent à faire croire que le Dr. Dorion est un ennemi acharné du ministère actuel, en introduisant la politique dans toutes les affaires de localité. Eh bien, M. l'éditeur, si le ministère actuel voulait se donner la peine de prendre des informations sûres et certaines sur la conduite de leurs prétendus amis dans la paroisse de St. Ours, il ne leur serait pas difficile de découvrir toute la noire intrigue de cette petite coterie, et combien ils sont induits en erreur par les faux rapports que l'on fait dans le but d'empêcher que l'on rende justice et fasse droit aux requêtes présentées par la presque totalité de habitants.

Mais pour ne pas abuser plus longtemps de la complaisance des lecteurs, je terminerai en demandant quels sont les faits que l'ami a si faussement représenté dans le *Pays* du 19. Peut-on nier qu'il y ait une requête devant l'exécutif, depuis décembre dernier, des habitants de la paroisse de St. Ours, signée par près de trois cents habitants; que le Dr. Dorion n'a jamais voulu siéger avec les derniers commissaires nommés, que même un autre des commissaires se refuse actuellement de s'asseoir sur le banc avec ses autres collègues? Niera-t-on aussi qu'une contre-requête a été envoyée à l'exécutif que l'on a fait signer avec peine et misère par tout au plus 20 à 30 habitants du village qui sont tous plus ou moins parents avec celui que je désignerai avec plus de raison le vrai coryphée de la petite coterie. Le *Canadien* dans sa réponse au *Pays* pourra peut-être nous dire si j'ai été mal informé.

UN AMI.

M. le Rédacteur,

Comme je prenais plaisir, la semaine dernière, à parcourir les différentes colonnes de votre journal, je m'arrêtai tout à coup sur un assez long article, portant en tête "*Abolition de la tenure seigneuriale*," et je m'y arrêtai avec d'autant plus de plaisir que ces sortes de correspondances qui tendent directement au bien du public, n'ont jamais manqué d'attirer l'attention de vos lecteurs.

Agiter la question seigneuriale est une chose qui peut bien ne rencontrer pas l'approbation de messieurs les seigneurs, et je n'en serais pas surpris; mais quant aux censitaires, je ne pense pas qu'ils y soient opposés, car de tous les sujets qui ont, à ma connaissance, occupé vos correspondants, celui-ci me paraît un des plus propres à intéresser vos lecteurs, vu que ces considérations tendent à faire réprimer les abus dont les seigneurs ne cessent de se rendre coupables envers leurs censitaires, par le système vicieux qui les régit et qui, loin de s'améliorer, devient de plus en plus ruineux. Je dis que ce système est loin de s'améliorer, et voici comment je prouve cet avancé.

Vous vous rappelez, M. le rédacteur, qu'à la session dernière il a été soumis à la législature une certaine copie de contrat de concession dont la teneur dénotait jusqu'à quel point son auteur usait de *libéralité* envers ses censitaires. Il me suffira, je crois, de dire que ce bienfaisant seigneur a sa résidence et sa seigneurie dans le comté de Vaudreuil, et qu'il est un des honorables membres du conseil législatif, et vos lecteurs se le rappelleront. Cette année, ce n'est plus cet honorable membre qui nous fournit matière de plainte, mais bien ses deux voisines qui, tous deux, ont aussi leur seigneurie dans le comté de Vaudreuil.

L'une d'elles, madame Harwood, seigneuresse et propriétaire des fief et seigneurie de Vaudreuil, a, il n'y a encore que quelques mois, par l'entremise de son excellence le gouverneur-général, fait application à notre dame souveraine, pour une commutation et décharge du droit de quint, droit de relief et autres charges féodales, pour qu'à l'avenir il lui soit permis de posséder des terres dans les dits fief et seigneurie, ainsi que dans les Isles et Islets qui en font partie, en franc et commun soccage, conformément au statut fait et pourvu en ce cas. Ils n'est pas à présumer, M. le rédacteur, que cette démarche aurait été propre à améliorer le système de la tenure seigneuriale dans cette seigneurie, si elle avait eu l'effet que cette seigneuresse en espérait. Aussi, les censitaires, après avoir considéré l'avantage qui en pouvait résulter, ont-ils reconnu qu'il valait mieux pour eux être régis par l'ancien système, quelque défectueux qu'il soit; tous se sont empressés d'opposer cette demande, par une requête à son excellence le gouverneur-général, le priant de ne pas acquiescer à la demande de leur seigneuresse, ou du moins, de vouloir bien différer jusqu'à la prochaine session, temps auquel cette question devra être traitée d'une manière définitive. Les censitaires ont la ferme confiance que l'exécutif rejettera avec mépris l'application que vient de faire cette seigneuresse, vu que l'obtention de cette commutation mettrait les seigneurs en droit de vendre leurs terres ce que bon leur semblerait. Il est de plus à espérer que tous les représentants du peuple, forts de l'appui de la grande majorité du pays, ne permettront pas qu'on les joue plus longtems sur cette question, et que tous, oubliant les partis politiques qui les divisent, s'uniront, non pour l'abolition proprement dite des droits seigneuriaux, mais bien pour l'abolition des abus multipliés du système seigneurial qui, loin de s'améliorer, devient de plus, ruineux. Je dis de plus en plus ruineux, et en effet, madame Bingham, seigneuresse et propriétaire de la seigneurie de Rigaud, concède, depuis quelques semaines, des terres aux conditions très *libérales* de douze sols de rente par chaque arpent; et comme cette généreuse dame n'y voit à ce taux qu'un modique profit, elle contraint l'acquéreur de lui consentir une obligation de £60, par terre de 60 arpens, pour le rachat des lots, avec intérêt jusqu'au paiement de ce capital que l'on ne veut recevoir que d'un seul versement. Mais, monsieur, ce n'est pas assez, il faut quelque chose de plus, car cette seigneuresse prévoit que la plupart de ces acquéreurs ne pourront pas même payer cet intérêt, et pour obvier à cet inconvénient, elle exige que le censitaire donne caution ou hypothèque une autre propriété. Ce sont là les conditions auxquelles elle astreint nos pauvres Canadiens ...Voilà cette bonne seigneuresse, qui, non contente d'avoir retiré tous le ans de sa seigneurie de £1500 à £1800, pour aller faire ses largesses depuis 18 ans en pays étranger, sans s'occuper des améliorations nécessaires à l'augmentation de sa seigneurie et au bien de ceux qui y résident, voudrait cependant que ses censitaires lui fussent reconnaissants sans doute, pour l'acte de générosité qu'elle vient d'exercer envers eux. C'est ainsi, M. le rédacteur, que le plus grand nombre de nos seigneurs, tout en se targuant du beau titre de généreux, sont devenus, à quelque chose près, les oppresseurs du peuple, et c'est à eux qu'on doit attribuer les causes directes de l'émigration de nos jeunes Canadiens sur le sol étranger. Oui, c'est dû aux charges et surcharges que les seigneurs imposent et aux réserves qu'ils s'approprient par leurs contrats. Les censitaires ne sont rien moins que des locataires, n'ayant pas le privilége de jouir d'un pouvoir d'eau situé sur leur propriété pour y construire un moulin, une manufacture, etc., lequel pouvoir d'eau le seigneur ne veut pas même utiliser. Il est donc facile de prouver que le système actuel de la tenure seigneuriale, méprisable et vicieux depuis longtemps, ne fait que grossir en défectuosité et devenir de plus en plus ruineux.

Il est temps que les personnes amies de la prospérité de leur pays travaillent à faire disparaître ces abus; et les députés du peuple, en qui les constituants reposent toute confiance, doivent redoubler d'efforts et faire en sorte de remplir leurs vues, se rappelant à quelles conditions ils sont parvenus à obtenir leurs suffrages. Il est à regretter que la plupart de nos journaux publics ne s'occupent pas plus souvent de cette question qui fournit un sujet bien plus intéressant, ce me semble, que l'admission d'articles concernant la promotion de certains individus à des offices publics ou la destitution de certains autres qui peut-être l'ont bien mérité.

Avant de terminer, je dois vous exprimer, M. le Rédacteur, que j'ai vu avec plaisir que l'honorable A. N. Morin se propose d'introduire, à la prochaine session, une mesure tendant à rendre le conseil législatif électif. Par ce moyen, les seigneurs qui ont aujourd'hui l'honneur de faire partie de cet honorable corps, resteront peut-être désormais à leur manoir. Que l'on soit bien persuadé que cet honorable membre, qui a déjà beaucoup mérité de son pays, aura certainement été moteur de la mesure la plus populaire qui puisse être amenée devant notre législature.

J'ai l'honneur d'être,
M. le Rédacteur,
UN HABITANT DU COMTÉ DE VAUDREUIL.
29 mai 1852.

NOUVELLES ANNONCES.

Assemblée générale de l'Association St. Jean Baptiste, le 7.
Théâtre Royal, ce soir.—Dlle Catherine Hayes.
Théâ're Royal, Vaudeville français, demain soir.
Vapeur pour Toronto et Hamilton, ce soir—MacPherson, Crane et Cie.
Vapeur pour Toronto et Ste. Catherine, ce soir.—MacPherson, Crane et Cie.
Adresse d'affaire.—Dr. Decouagne.
Eponges de Turquie.—G. Lamothe.
Episserie.—Morris, frères.
Genièvre.—Morris, frères.

VENTES PAR ENCAN.

Chapeaux de paille, aujourd'hui—Stewart et Kerr.
Faux, remise au 7.—J. Scott et Cie.

S. M. PETTENGILL et Cie.,
Agents du "PAYS" a Boston, Mass.

LE PAYS.

MONTRÉAL:

Vendredi matin, 4 Juin 1852.

Railroad d'Halifax.

(conclusion.)

Nos dernières remarques en terminant notre écrit sur ce sujet dans une feuille précédente, étaient un aveu de nos pressentiments funestes par rapport à nous, comme nationalité, en voyant l'espèce de fureur que met M. Hincks à pousser le projet en question. Nous disions que nous avions tout à craindre de cet homme quand son penchant à nous faire disparaître se trouvait compliqué de la perspective d'une fortune colossade à faire en accomplissant le chemin de fer d'Halifax.

Si nous trouvions l'entreprise d'une voie ferrée entre Halifax et Québec d'un avantage incontestable pour notre pays, si nous y voyions sa prospérité, sa grandeur sous le rapport matériel, nous dirions: Puisque notre existence comme peuple doit être une barrière éternelle contre les progrès du Canada, périssons, et que notre pays prospère. Nous le disons en toute sincérité, nous nous résignerions à disparaître dans l'intérêt de l'avenir du Canada,—ce sacrifice ne se ferait pas sans douleur, mais il se ferait, et nous croirions faire acte de patriotisme.

Mais il y aurait de notre part plus que lâcheté, il y aurait infamie à appuyer une mesure qui, loin de contenir le germe de la grandeur et de la prospérité du Canada, n'en serait que la ruine, et qui du même coup nous balayerait du sol natal; une mesure qui n'est poussée que dans l'intérêt de l'empire avec lequel nous n'avons rien de commun et pour l'avantage de quelques spéculateurs adroits qui riront de la bonhomie et de la simplicité des bons Canadiens à qui il est si facile de faire avaler de pareils goujons.

Bien loin de ravaler les talens de M. Hincks, nous les apprécions à leur juste valeur, nous en connaissons la nature, et nous le déclarons. D'autres ou s'aveuglent sur les tendances de ses démarches, ou gagnés par le pouvoir cherchent à tromper leurs compatriotes sur les conséquences de l'entreprise gigantesque du chemin d'Halifax.

N'avons-nous pas entendu M. LaFontaine prôner la position que nous occupons nous Canadiens-Français dans l'union? La *Minerve* n'a-t-elle pas répété cent fois, pour combattre la démagogie, comme elle le dit, que l'union nous avait profité?

Que ne peut-on attendre de politiques et de journalistes de cette trempe?.........Ce qu'ils ont dit et soutenu de l'union, ils le diront et soutiendront de la confédération, et pour cela ils commencent par aveugler leurs compatriotes sur la mesure préalable, le chemin de fer d'Halifax.

Mais nous dira-t-on, qu'ont-ils à gagner par cette conduite?—Tout individuellement. Ils tueront leur nationalité; ils le savent, mais en attendant ils ont le pouvoir. Or, le pouvoir, c'est la richesse, c'est la vie du luxe, c'est le *far niente*, l'indolence et la paresse; c'est la vie aisée aux dépens du public. Supposez-les dans l'opposition, et ils perdent tous ces avantages. Ils ont lutté anciennement ces politiques et ces journalistes; ils ont combattu courageusement pour le peuple contre le pouvoir et ceux qui joueraient le rôle honteux qu'ils jouent aujourd'hui. Mais le peuple est ingrat; il paie mal ses serviteurs; ils en ont fait l'expérience, et de dépit ils se sont jetés entre les bras du pouvoir. Voila le secret de leur revirement. C'est ainsi qu'anciennement la *Minerve* trouvait que l'union était un *boulet rouge attaché aux flancs du Canada*, qui devait s'agiter jusqu'à ce que l'incendie dévorât tout, et que six ans plus tard, ce boulet s'était subitement refroidi à la rosée gouvernementale.

Heureusement pour eux et malheureusement pour le peuple, on ne lit guères en Canada, on ne croit pas facilement aux trahisons.

L'importance commerciale du railroad d'Halifax est plus que problématique. M. Hincks lui-même a déclaré tout d'abord qu'il ne croyait pas qu'on pût l'envisager sous ce point de vue. Les journalistes de Québec, les plus zélés promoteurs du projet, appuient surtout sur la valeur que cette voie donnerait aux terres publiques; les avantages commerciaux ne viennent qu'en seconde ligne. Et, en effet, nous l'avons déjà répété plusieurs fois, le chemin de fer ne peut faire concurrence à la navigation du St. Laurent en été: personne n'a ôsé soutenir cette prétention. L'hiver nos chemins bien mieux situés se trouvent arrêtés à chaque chûte de neige; le ciel est-il tellement favorable aux entreprises de M. Hincks qu'il changera le climat dur et les hivers plus rigoureux que les nôtres de la partie inférieure de Québec et des provinces d'en bas? Nous avons donc ici l'expérience et un fait connu, pour nous et contre l'entreprise. Voilà pour l'importance commerciale.

Quant à l'importance politique, nous ne le nions pas. Mais nous l'examinons, et nous nous demandons dans quel sens elle se fera sentir. Or, comme son action future est aussi évidente que la lumière du soleil, nous proclamons que son importance politique n'agira que contre nous.

Ainsi donc, sans avantage sous le rapport matériel, et traînant à sa suite une action politique délétère pour nous, c'est ainsi que se présente le projet du chemin de fer d'Halifax, pour lequel la *Minerve* se trémousse si fort. Comme nous ne sommes pas vendus au pouvoir, nous disons ouvertement les conséquences de cette entreprise; or, nous n'avons même pas le mérite de faire une prédiction, puisque lord Durham a pris la peine de nous les écrire en toutes lettres dans son rapport.

Mais la *Minerve* dit que ce sont des *suppositions vagues* et *ridicules*, après cela qui croirait aux calculs de lord Durham?....

St. Ours—Nominations aux charges locales—M. Rolph—L'association de Norfolk.

Nous publions dans une autre colonne une correspondance de St. Ours relative aux affaires des commissaires de petites causes.

Nos lecteurs se rappellent que, dans une feuille précédente, nous exposions que depuis le mois de décembre dernier la paroisse de St. Ours demandait une nouvelle commission, vu l'incapacité et l'indignité même de plusieurs des commissaires, ce qui avait induit le Dr. Dorion, par respect pour lui-même à ne pas vouloir siéger avec quelques-uns de ces collègues.

Cet exposé de notre part attira sur la tête du Dr. Dorion une avalanche d'injures dans une correspondance que la *Minerve*—feuille très scrupuleuse—admit dans ses colonnes.

Comme le correspondant avait l'air d'attribuer nos renseignements à M. Dorion, nous nous empressons de déclarer que ce monsieur n'avait jamais communiqué avec nous sur ce sujet; que par conséquent l'insulte qu'on lui jette à la figure à cette occasion est toute gratuite et pas du tout méritée de sa part.

Au reste, le Dr. peut mépriser tout à l'aise de pareilles petitesses, quand il sait l'attachement et l'estime que lui portent ses co-paroissiens, qui l'appuient dans la position qu'il a prise par deux requêtes signées de près de quatre cents noms.

L'exécutif se rendra-t-il au désir si énergiquement exprimé de cette paroisse, ou se laissera-t-il influencer par l'insignifiante coterie qui dans cette paroisse l'a toujours emporté sur la masse jusqu'à ce jour?....... c'est ce que nous ignorons.

Pourtant, nous pouvons dire que les démarches du ministère depuis quelque temps ne sont guères propres à rassurer à cet égard, surtout quand on envisage la manière dont il vient d'agir dans la paroisse de Terrebonne, par rapport aux juges de paix, et dans une autre paroisse encore dont nous aurons occasion de raconter l'affaire à un prochain numéro.

Malgré tout notre désir de rester indifférents à l'égard du ministère, malgré nos vœux ardents pour qu'il suivît une marche propre à nous concilier à lui, nous sommes forcés d'avouer que, parmi quelques démarches utiles et sages, il en a fait une foule qui indiquaient un système aussi corrupteur que celui de son prédécesseur.

Et c'est ici l'occasion de toucher un mot du demêlé de M. Rolph avec ses constituants du comté de Norfolk. Voici l'affaire, nous en empruntons la partie historique au *North American* et au *Patriot* de Toronto:

Les réformistes de Norfolk convaincus que *gouverner c'est choisir*: que du choix des officiers dépend la bonne ou mauvaise administration des affaires, s'étaient réunis en association pour, entr'autres objets, choisir les candidats sur lesquels le choix du gouvernement devait porter, dans les nominations d'officiers de comté; des associations analogues s'étaient formées pour les townships relativement à leurs officiers locaux.

Ces associations s'étant désorganisées, le Dr. Rolph les reconstitua lui-même avant les dernières élections, de sorte que les associations se trouvent en pleine opération.

Dernièrement un individu se mit à parcourir le comté de Norfolk sollicitant des signatures et recommandations auprès du gouvernement pour obtenir la place de shérif du comté.

De suite l'association centrale se réunit, adopta la résolution suivante, et l'envoya à M. Rolph:

"Résolu que cette association ayant été constituée d'après un projet proposé, et sur les instances de l'hon. John Rolph, dans le but d'unir le parti de la réforme, et aussi dans le but de recommander des personnes convenables pour remplir les charges vacantes de comtés, cette association ne peut trop fortement condamner la marche suivie par un certain individu qui parcourt le comté, sollicitant les personnes influentes à signer une recommandation au gouvernement pour se faire nommer shérif, se moquant ainsi des pouvoirs de l'association, et privant cette association, si le gouvernement agit en conséquence, du pouvoir de recommander des personnes propres à remplir ces vacances. Cette association proteste donc dans ce cas, et dans ceux qui pourront arriver par la suite, contre toute nomination faite aux emplois de comté (réservant aux associations locales de recommander pour les charges de township) sans la sanction préalablement obtenue d'une majorité des délégués réunis en session régulière."

(A continuer.)

Speculations possibles d'un Ministre adroit—le "Canadien."

Aux doucereuses expressions à notre adresse du numéro précédent l'écrivain du gouvernement ajoute, dans le numéro du *Canadien* du 31 mai dernier, au sujet des spéculations possibles d'un ministre habile, que l'on attribuera notre sortie, "plus absurde encore que maligne, non à l'ignorance, mais à l'esprit de parti, trop souvent peu scrupuleux sur les moyens à employer."

Mais à cela nous répondrons que le fait seul de la négociation sans adjudication publique d'un emprunt aussi considérable que quatre cent mille louis, était en lui-même fautif; cela, joint aux contradictions alternatives de M. Hincks dans toute la question du chemin de fer de Halifax, joint aux expressions mémorables de M. Baldwin dans une occasion solennelle, au sujet de M. Hincks: *La confiance perdue ne renaît jamais* (*confidence once lost never can be restored*), joint aussi à tous les démentis et contre-démentis que MM. Cameron et Hincks s'étaient donnés l'un à l'autre il y a deux ans; tout cela, disons-nous, en l'absence d'explications qui ne sont données qu'à contre-cœur et tardivement et encore d'une manière incomplète, ont dû nous porter à attirer l'attention publique sur les faits et gestes de quelques membres de l'administration, qui devaient nous paraître louches.

Nous avons dit que les explications données ne sont pas encore entièrement satisfaisantes; en effet, les notes de l'écrivain du gouvernement disent au sujet de la négociation des £400,000, que "les premiers £100,000 furent vendus dans le mois d'octobre dernier au pair, sans frais de courtage et la balance de £300,000 a été vendue à trois pour cent de prime, MM, Baring et Glynn recevant 1¼ pour cent de commission, et qu'à cette époque nos effets étaient cotés en Angleterre non à 11 pour cent, mais de 6 à 7."

Pendant que l'auteur des notes communiquées au *Canadien* était à la besogne, pourquoi ne donnait-il pas, comme pour les premiers £100,000, la *date précise* de la négociation des trois cent mille louis, et comment se fait-il qu'ils ont été négociés privément à trois pour cent de prime lorsque, de l'aveu même de l'auteur des notes communiquées au *Canadien*, nos effets étaient cotés sur les marchés anglais au moins à 6 et 7 pour cent de prime?

Quant à M. Young, nous n'avons ni dit ni donné à entendre que lors de sa négociation il était ministre. Nous ne le citions que comme un exemple des avantages que certaines positions et certaines négociations peuvent quelquefois procurer à ceux qui en sont les instruments.

Au reste, tous les gouvernements qui contractent des emprunts demandent des soumissions de la part des capitalistes, ou bien procèdent publiquement à l'adjudication des emprunts aux plus offrants enchérisseurs, ce sont les seuls moyens d'obtenir les conditions les plus avantageuses pour le gouvernement qui emprunte, et les seuls qui puissent mettre les négociateurs au-dessus de l'ombre même du soupçon. Pourquoi ce mode n'a-t-il pas été adopté jusqu'ici par nos administrations?

Généralement encore, lorsqu'un gouvernement a contracté un emprunt, la chose est rendue publique; aussitôt la transaction accomplie, les conditions et les termes de l'emprunt effectué sont communiqués à la presse. Pourquoi a-t-on ici en Canada toujours suivi une marche différente, pourquoi toujours s'environner de mystère, de secret et ne rien dire qu'à son corps défendant, et avec un semblant d'humeur qui trahit souvent une susceptibilité qui peut quelquefois faire naître les soupçons que vous vous efforcez de dissiper?

L'Emigration et le Niagara Mail.

Nous nous abstenons soigneusement de prendre part aux luttes de nos confrères de la presse Haut-Canadienne; bien plus nous n'en rendons compte que très rarement, et avec une grande réserve, car nous savons que n'étant pas sur les lieux, nous sommes exposés à mal saisir la position des parties belligérantes, à ne pas comprendre exactement les motifs sur lesquels s'appuient les journalistes pour formuler leurs opinions; et nous pouvons ajouter que nous n'avons pas encore eu lieu de nous repentir de la ligne de conduite que nous nous somme imposée à cet égard.

Au contraire, tout nous fortifie dans cette position, et surtout les bévues continuelles que commettent certaines feuilles moins prudentes du Haut-Caanda qui veulent juger de tout, se prononcer sur tout, et qui ne parviennent jamais avec cette manie de tout soumettre à leur contrôle qu'à se rendre ridicules par la fausseté de leurs applications.

Presqu'à notre début, le journal "*The Mail*," de Niagara, nous rangeait sans nous connaître, sans nous voir, parmi les feuilles socialistes. La dénomination était déjà ridicule par elle-même, car les doctrines socialistes, entendues comme elles le sont par les politiques de toutes les nations, n'existent pas en Canada, ne sont professées par aucun individu, et ne sont pas même possibles dans notre état de société actuelle.

Appliquée à notre profession de foi politique, cette dénomination était encore plus absurde, car enfin nous étions ce que tout le monde appelle démocrates, et jamais socialistes.

Nous eûmes dans le temps l'honneur de faire cette remarque, et d'en avertir notre confrère du *Mail*. Comme nous ne recevions pas cette feuille dans le temps, nous ne pourrions dire si l'écrivain a rempli son devoir de gentilhomme, en retractant alors ce qu'il avait dit de nous.

Depuis nous avons échangé avec le *Mail*, et dans la publication du 26 mai, nous voyons que le rédacteur ne nous donne plus la qualification exotique de socialistes, mais nous range avec le *Moniteur* parmi les "*grits*" français.

Si par "*grits*" il entend réformistes politiques, et dans le sens démocratique, nous acceptons la qualification, car nous le sommes dans l'acception la plus étendue du mot; s'il entend autre chose, il est dans l'erreur, et dans tous les cas, nous lui suggérons dans son intérêt de nous appeler, commes nous le fesons nous-mêmes, démocrates, et pas autrement.

L'écrit du *Mail* où nous trouvons cette nouvelle classification de politiques bas-canadiens, est une singulière production qui ne donne pas une haute idée du soin qu'on apporte à la rédaction de la feuille, et qui ne témoigne pas d'un grand scrupule de la part de l'auteur, sur la vérité et l'exactitude des assertions qu'il se permet de faire.

Le sujet en est le mal-entendu qui a eu lieu entre les *Mélanges* et nous sur la lettre de Mgr. de Chicago et l'émigration à Bourbonnais. Le rédacteur de l'article nous y classe parmi les partisans de l'émigration à laquelle nous *poussons* nos compatriotes, dit-il, pour échapper à l'oppression de l'église et de l'état; il prétend aussi que nous *nions les faits* qu'on *cite sur l'état des émigrants*; et que les Canadiens revenus de Bourbonnais ont publié sur la *Minerve* "*un exposé plein d'indignation des déceptions que leurs ont fait subir M. Chiniquy et les deux journaux le* PAYS *et le* MONITEUR qui ont recommandé l'émigration à leurs compatriotes avec le plus grand zèle."

Voilà bien de l'imagination dépensée en pure perte, et le tout pour aboutir à une fausseté calomnieuse.

D'abord, nous n'avons jamais été favorables à l'émigration à Bourbonnais; et loin de l'avoir recommandée nous avons combattu la tendance des écrits de M. Chiniquy, qui pouvaient avoir pour résultat de leurrer les Canadiens, et de les attirer à Bourbonnais. Chaque fois que nous avons pris la plume pour parler sur ce sujet, nous l'avons traité dans ce sens, et pour corroborer les écrits de nos correspondants contre l'émigration.

Si le *Mail* reçoit le *Moniteur*, il verra dans un écrit communiqué à cette feuille qu'on nous y interpelle de donner nos raisons à l'appui de notre opposition à l'émigration.

Le motif prétendu de l'impulsion donnée à nos compatriotes vers les Etats-Unis serait, dit le *Mail*, d'échapper à l'oppression de l'*église* et de l'état. Mais ce motif est un roman, une absurdité palpable. Le fauteur de l'emigration est M. Chiniquy; rien jusqu'ici n'indique que ce monsieur regarde l'église catholique du Bas-Canada comme tenant le peuple dans l'oppression. Du moins ses lettres ne comportent nullement cette interprétation; et à moins que le journaliste ne jouisse de la clairvoyance et ne lise de Niagara dans la pensée de M. Chiniquy à Chicago, nous sommes dans un grand embarras pour nous expliquer comment il a pu faire cette découverte merveilleuse.

Bien loin de nier les faits qui seraient de nature à arrêter l'émigration, nous avons publié en la recommandant une lettre de M. Lebel, qui met bien certainement les choses sous un point de vue très sombre, plus sombre peut-être que ne le comporte la couleur naturelle du tableau.

Cette allégation n'est donc qu'une troisième fausseté de notre confrère qui a dû rêver cela dans les brouillards de la cataracte.

La quatrième fausseté se trouve dans le passage où l'écrivain prétend que les Canadiens revenus de Bourbonnais ont exposé les déceptions que nous leur avons fait subir.

Quand ces malheureux sont partis, nous n'avions probablement pas encore écrit un mot sur l'émigration. Il eût donc été difficile qu'ils fussent dupes de nos déceptions. Nos premiers écrits même ayant été défavorables au mouvement vers Bourbonnais, l'indignation de ces malheureux aurait certainement porté à faux contre nous; mais il y a plus, ces malheureux émigrés qui étaient partis du Canada croyant que les allouettes leur tomberaient toutes roties du ciel, et qui y sont revenus bien désabusés, n'ont pas même mentionné le *Pays*. Le rédacteur du *Niagara Mail* a-t-il reçu d'eux le pouvoir de combler cette lacune dans cette correspondance?...Pourtant ceux qui leur ont redigé la protestation qui a paru dans la *Minerve* ne nous auraient guères épargnés, s'il y eût eu lieu. On n'a pas parlé de nous, parce que la chose eût été par trop ridicule.

L'Institut-Canadien de Montréal accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants:

	VOL.
M. J. E. BIBAUD.	
Nouveau Théatre (choix de pièces de Colin d'Harleville).	3
Œuvres de Boileau..........	1
Lettres sur la profession d'Avocat.	1
Causes célèbres..........	1
Traité des lois et Coutumes du Parlement..............	1
Catalogue des ouvrages sur l'hist. de l'Amérique..........	1
Lettres sur l'éducation élémentaire..............	1
Lettres sur les Townships......	1
The Universal Gazette........	1
La Mythologie..............	2
Mémoire sur le Canada........	1
Pamphlets.................	7
M. W. HALLOCK, de N. Y.	
Cinquante-deux beaux volumes.	52
D'UN AMI DE L'INSTITUT.	
Comptes publics pour 1849-50..	2
Rapport du Surintendant de l'Education pour 1852.........	1
Divers documents et pamphlets..	23
D'UN AMI DE L'INSTITUT.	
L'Espion dans les cours des Princes Chrétiens.............	8
Rapport sur l'Education pour 1846-47-49-50............	4
Autres pamphlets...........	4
Total	115

A. ST. AMAND,
Asst. Bibli. I. C.

M. Barnum—Sa Menagerie.

Nous devrons à M. Barnum une grande partie des amusements de la saison. Son panorama monstre aura été tour-à-tour le seul amusement de la ville et l'entr'acte des grandes scènes. Outre la reconnaissance que nous lui devons pour les lectures gratuites qu'il nous a données, nous devons placer à son crédit la plupart des exhibitions publiques qui se sont succédées dans les derniers quinze jours. Mais voici venir la ménagerie qui s'annonce par un char traîné par *dix* éléphants! et ce char extraordinaire sera vu gratis par tous les quartiers de la ville. Il arrive ce matin même, à huit heures, au pied du courant d'où il procèdera par les rues Ste. Marie, Notre-Dame, St. Denis, Craig et McGill, revenant ensuite par la rue Notre-Dame jusqu'à l'église, il ira camper au lieu où se trouvait hier le cirque.

L'exhibition s'ouvrira de suite, à dix heures ce matin; elle se répètera à deux heures et à sept heures cet après-midi.

Comme cette ménagerie ne doit être que deux jours à Montréal, aujourd'hui et demain, les personnes qui désireraient y conduire des enfants feraient bien de profiter de la séance du matin qui est moins encombrée.

Avec la ménagerie nous revient notre ancienne connaissance, le général Tom Pouce, et M. Nellis, l'homme sans bras et qui fait tant de merveilles avec ses pieds, tel que charger et décharger un pistolet, découper des profils, jouer l'accordéon et le violoncelle, etc., etc., Nous n'avons jamais tant de choses à la fois pour la modique somme de trente sous. L'annonce que l'on trouvera dans cette feuille remplit toute une colonne et ne contient qu'une brève énonciation du vaste spectacle que nous offre M. Barnum.

CIRQUE ET VOYAGE DE PLAISIR A LACHINE.—Si quelqu'un a eu le malheur de ne point voir le cirque durant ses exhibitions en cette ville, il peut encore se procurer le plaisir de voir cette compagnie sans rivale à Lachine aujourd'hui à 2 heures et ce soir à 7 heures; et sans autre commentaire, il suffit de mentionner Mlle. Sherwood, Mde. Sherwood, M. Sherwood et le bouffon, M. Pentland, pour y attirer une grande foule. Le chemin de fer laissera Montréal à chaque heure, et nous espérons que les chars seront rempli à chaque voyage, tant la curiosité est grande pour voir ces *belles dames* et ces bons acteurs.

Concert de Mlle. Hayes.

Plus nous étudions la vie humaine, plus nous tenons au système de compensation dans les vicissitudes de bonheur et de plaisir d'un côté, de chagrin et d'ennui de l'autre. Ainsi depuis près de trois ans, nous avons été oubliés par tous les artistes; pendant ce long intervalle, nous avons mené une vie plus que bourgeoise, nous n'avions eu pour ainsi dire que la monotone vivoterie du village; et voilà que tout à coup s'opère la revanche avec un luxe usurier. Nous aurions besoin du don d'ubiquité pour jouir des amusements qui affluent. Mais le bouquet de tout ce que nous offre l'art cosmopolite, Mlle. Hayes le porte entre ses lèvres de rose, et nous lui devons notre tribut d'hommages, nous lui devons la publicité du triomphe que lui décernait avant-hier le théâtre.

Voulez-vous du chant comme les poëtes nous le font rêver, c'est-à-dire la parole du cœur, le verbe de l'âme, la vraie musique en un mot, demandez à l'écho de répercuter les sons qui ont électrisé l'auditoire de mercredi, ou plutôt allez entendre Mlle. Hayes, qui ne frappera pas de stupéfaction votre oreille, mais qui vous dira ce mélodieux thème de vos songes, cette rêverie des méditations solitaires. Il y a là de cet art qui sera toujours l'art suprême; car ce n'est pas chez elle la voix-instrument qui prend d'assaut le sens brutal de l'ouïe; mais il semble que c'est cette voix muette du regard que l'oreille ne perçoit pas, mais qui va plus directement au cœur que le plus suave organe. C'est l'âme qui parle par une bouche d'or.

Aussi l'enthousiasme est devenue parfois de la frénésie.

Si nous osions exprimer une opinion sur la voix prise extrinsèquement et dégagée de l'expression qui la colore, nous ne pourrions pas entrer dans le chorus de ceux qui l'ont mise sur un certain pied d'équilibre avec celle de Jenny Lind. Car au point de vue de l'organe-instrument, il n'y a pas la sonorité, la netteté et la volubilité de timbre qui ont fait à eux seuls la réputation de Mme. Goldschmidt. Mais ce qui manquait à Jenny Lind, ce dont tout le monde remarquait l'absence chez elle, c'est-à-dire l'intelligence de l'art, l'âme, nous le trouvons à un suprême degré chez Mlle. Hayes.

Quant au physique, qui n'est pas la moindre des préoccupations du public dans la première entrevue qu'il a avec une artiste, il est tout à l'avantage de Mlle. Hayes: taille assez haute déliée de ceinture, forte d'épaules; figure douce et expressive, elle possède dans l'ensemble ce que résume elle-même la voix, c'est-à-dire physique modeste relevé par l'expression intelligente du regard.

Herr Mengis a une spécialité de voix qui ne retrouve rien dans nos souvenirs pour la comparaison. Non pas que nous veuillions la placer pour le timbre et l'étendue au-dessus de ce que nous avons déjà entendu; mais dans la *chanson Suisse*, nous avons vu pour la première fois ce que nous pourrions appeler la duplicité de la voix humaine: on dirait deux voix, dans la *fugue*, et résonnant presque simultanément sur les deux octaves.

M. Kyle et Herr Griébel sont tous deux maîtres de leurs instruments, le premier de la flûte, le second du violon. Nous possédons là une compagnie d'artistes comme il nous est rarement donné de le voir, et Montréal en use en conséquence: le théâtre était plein mercredi, et tout nous fait présager le même succès pour les prochains concerts de Mlle. Hayes.

THEATRE.

Mardi soir, le charmant petit théâtre de la rue Côté fut ouvert par la troupe d'artistes français dernièrement arrivée de New-York. Ces messieurs ont eu beaucoup de contrariétés avant de pouvoir se procurer une place convenable pour jouer, il s'en est même fallu de très peu que la représentation de mardi soir ne fût remise, vu que le propriétaire M. Joseph tenait absolument à son ouverture au public par Mlle. Catherine Hayes qui ne put le faire lundi, comme on l'avait annoncé, par un accident qui lui était arrivé à Toronto. Mais cette demoiselle avec ce cœur qui distingue les vrais artistes refusa de se prévaloir du prestige de l'ouverture au détriment des artistes français, car toutes les dépenses avaient été faites par ces messieurs pour jouer le 1er. Elle leur ceda généreusement le théâtre. Cette salle est à peu près ce qui convient à la ville de Montréal, d'une grandeur moyenne, et décorée avec goût—elle est surtout bien éclairée.

Quant aux acteurs qui firent leur début (devant le public de Montréal mardi, il n'est pas difficile de prédire qu'ils deviendront les favoris du public Canadien-Français de Montréal; cependant il serait à souhaiter que les loges fussent un peu mieux remplies, ce qui ne manquera peut-être pas d'arriver à la prochaine représentation, le prix des premières loges étant réduit à deux chelins et demi. On ne peut se plaindre du parterre, car il était comble.

L'ouverture du spectacle se fit par le petit Vaudeville *en Manches de chemises*, dont les deux principaux *rôles*, Corydon et Linotte, furent remplis par M. Paul Ernest et Mlle. Léo. Picart. Cette pièce, grâce au piquant et aux manières gracieuses de Mlle Picart, soutenue par le verve et l'entrain de M. Ernest, fut parfaitement goûtée des spectateurs. Ce dernier rendit parfaitement le comique des positions où il se trouvait par la perte de son habit, etc. Ces deux artistes furent vivement applaudis à plusieurs reprises durant la pièce.

Le capitaine Fracasse par M. Leopold ne réussit pas parfaitement, la musique ne soutint pas ce monsieur d'une manière convenable.

On termina l'amusement de la soirée par les *Deux paires de Bretelles*, vaudeville en deux actes. Taillefer, le mari jaloux, par M. Alphonse Henry, fut joué d'après nature—le regard soupçonneux, le visage pâle d'inquiétude, le geste impérieux et tyrannique: rien ne manquait. Herminie par Mlle. Picart fut jouée d'une manière gentille, l'effroi où elle se trouvait dans les différentes circonstances de la pièce se traduisait naturellement sur sa figure, l'air caressant et hypocrite de la réconciliation à la fin de la pièce était à merveille. Madame Ernest dans Louise Moscou fut vivement applaudie; d'après la manière dont cette dame a rendu son rôle, on voit qu'elle est depuis longtemps au rang des artistes. César par M. Edouard fit rire le public à gorge déployée pendant tout le cours de la pièce. Adolphe, un *lion* de 2e classe, élégant douteux, et chevalier d'industrie, trouva un interprête habile dans M. Cossard. A la baisse du rideau ils furent tous rappelés devant le public qui les reçut tambour battant.

Hier soir nous avons assisté à la seconde représentation de cette compagnie, la première pièce *Moustache* a été assez bien jouée; mais la seconde *La Dame de Chœur*, a enthousiasmé les auditeurs. Nous en parlerons plus au long dans notre prochaine feuille.

Nous plaignons ceux qui ne furent pas présents à ces représentations: qu'ils ne manquent pas la prochaine occasion.

Le Panorama continue de s'exhiber et nous apprenons qu'on le montrera encore toute la semaine prochaine, sous le patronage du Col. Horn du 20e régt. dont la bande joue pendant toute l'exhibition. Nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore vu cette magnifique image à se presser d'aller à la salle du marché Bonsecours.

On nous prie d'annoncer que M. Compain, le restaurateur renommé en cette ville, est de retour depuis quelques jours et qu'il doit ouvrir son hôtel à Monkland dès demain. Avis aux gourmets.

Nous référons les lecteurs à l'annonce de M. Alfred Decouagne, médecin, dont nous avions annoncé le départ pour Ste. Marie.—Ce jeune M. s'est décidé à tenter la fortune à Montréal: nous lui souhaitons succès.

Nous sollicitons l'attention sur l'annonce de M. Ladd, qui vient d'établir une fonderie sous le nom de *Fonderie de la Cité*. M. L. a monté son établissement sur un pied qui ne le cède en rien à un plus ancien établissement de la ville, et nous apprenons qu'il se propose de suivre attentivement les progrès de la fonderie dans les Etats-Unis, et il se procurera de suite les patrons pour reproduire ce que nos voisins feront de mieux.

Voir l'annonce de M. Stewart et Kerr. Les ventes de ces messieurs sont dignes de l'encouragement public, car on nous informe que les effets s'y donnent à très bas prix.

MM. Fisher et Armour vendront aujourd'hui à trois heures, une quantité de peintures à l'huile. Voir l'annonce.

EPICERIES.—Demain à 2½ heures, M. J. Leeming vendra un assortiment d'épiceries propre aux détailleurs.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

30 mai—Brick Transit, Glaister, Whitehaven.
——Falcon, Armstrong, Newcastle.
31 mai—Navire Prince Regent, Wharton, Hull.
Brick Blossom, Ritchie, Leith.
Goëlette Oliver Frost, Smith, Matanzas.

PARTIS.

29 mai—Barque William, Sydney, Southampton.
Brick John Brown, Gascoigne, Youghal.
——Eagle, Cockburn, Swansea.
——Harvey, Wilkinson, Belfast.
——Derwent, Farran, Port, Mador.
——Choice, Lale, Londres.
Goëlette Jean Anne, Mercier, Halifax.

VAISSEAUX EN CHARGEMENT.

29 mai—Aurora, Patriot, Empress, Port Glasgow, William, Berbice, Acteon, Belle.

PORT DE MONTRÉAL.

ARRIVAGES.

1er juin—Brigantin Ste Croix, capt Bernier, d'Halifax, consigné à Ryan, Frères et Cie, cassonade et rhum.
Goëlette Oliver Frost, A Smith, Matanzas, J. Tiffin, melasse.

PARTIS.

1er juin—Navire Toronto, Ballantine, Liverpool, Edmonstone, Allan et Cie, fleur.
Brigantin Aurelia, Michon, St Jean Terreneuve, Gillespie, Moffatt et Cie, do.
2 juin—Barque John Bull, I Duffill, Londres, Routh et Cie, fleur.
Navire Albion, J Barclay, Glasgow, Edmonstone et Cie, do.
——Montréal, Ths Jones, Liverpool, Edmonstone et Cie, alkalis, etc.

(*De la Minerve.*)

L'édifice connu sons le nom de *Baptist College*, situé près de la place Rodier, à l'extrémité du faubourg St. Antoine, a été vendu lundi par le shérif et adjugé à Olivier Berthelet, écr, pour la somme £4005. Il a été acheté pour Mgr. de Montréal, dans le but d'en faire un hôpital sous le nom "d'Hôpital St. Patrice." La bâtisse est spacieuse et bien située, sur une hauteur qui rend la place très salubre. On ne pouvait mieux choisir sous se rapport. D'ailleurs c'est un excellent marché, car cette propriété est estimée à près de £10,000; le terrain est très-vaste et l'édifice seul a coûté £7,800.

Par le Telegraphe.

(*Pour le Pays.*)

PAR LA LIGNE DE QUÉBEC ET D'HALIFAX.
ARRIVÉE DU STEAMSHIP "ASIA"

ST. JEAN, N. B., 2 juin.

L'*Asia* est arrivé à New-York, ce matin. Les dates vont jusqu'au 22 mai.

Le coton a baissé 1s. 8d.
Le grain est peu recherché.
La fleur est un peu plus cher.
La récolte promet d'être bonne en Angleterre et en Irlande.
Le bill des incapacités a passé le 21.
En Italie, tout le cabinet a résigné.

BALTIMORE, 3 juin.

Aujourd'hui quelques ballottages ont été faits, Buchanan et Cass ont eu la majorité, Cass l'à emporté sur Buchanan de 40. Il est probable que ce sera décidé ce soir.

NEW-YORK, 3 juin.

NOUVELLES PAR L'ASIA.

L'*Asia* a emporté $122,000 en espèces de France.

ANGLETERRE.—Dans la chambre des Lords, le 18, le bill des incapacités fut lu une troisième fois et passé.

Naissances.

En cette ville, jeudi, le 3 juin courant, la dame de Francis E. Perrault, écr, un fils.

A Villa Richelieu, St. Charles, le 30 mai dernier, la dame de J. L. Leprohon, écr., M. D. un fils.

Mariages.

En cette ville, le 31 mai dernier, par messire St. Pierre, Monsieur Jean Baptiste Homier, jeune, fils de Monsieur l'échevin Homier, à démoiselle Nathalie, fille de feu M. J. B. Chalifoux.

A l'Ange-Gardien, le 25 ult., par Messire Jos. Asselin, curé du lieu, M. Réné-Hypolite Germain, du Château-Richer, à Delle. Henriette Bureau, de l'Ange-Gardien.

Deces.

A la Pointe-Lévi, le 30 ult., M. Bénoni Samson, âgé de 36 ans.

A Ste. Anne, comté de Montmorency, le 28 ult., à l'âge de 25 ans, Delle. Marie-Virginie Ranvoyzé, fille du major Ranvoyzé.

A Lotbinière, le 21 ult., à l'âge avancé de près de 86 ans, Antoine-Simon Houle, respectable cultivateur du lieu.

A St. Roch de Québec, le 1er juin, après une courte maladie de six jours, sieur Joseph Lapointe, menuisier, à l'âge de 63 ans.

Nouveau Certificat.—A M. Laroeque.—Monsieur, j'ai été affligé depuis plusieurs années d'un rhumatisme inflammatoire, et d'un caractère si douloureux que je n'épargnai ni temps ni argent pour me guérir.

J'étais presque désespéré quand on me recommanda d'essayer l'effet des eaux minérales si abondantes dans ce pays. Je bus abondamment dans le temps des eaux de Varennes et autres, car on m'avait informé qu'elles étaient abondamment salives, mais je ne fus pas soulagé. Il y quelque temps, je me procurai quelques galons de l'Eau de Plantagenet, et je puis dire publiquement, que l'eau de Plantagenet a rétabli ma santé d'une manière efficace.

Je donne ce témoignage volontairement, espérant que cette publication coupera court aux hésitations de ceux qui seraient affligés comme je l'ai été, et qu'ils essaieront les effets bienfaisants de l'eau de Plantagenet.

E. M. Leprohon,
Inspecteur de Potasse.

—

Nous avons été requis de publier le certificat suivant:

Les eaux de Varennes étant à proximité de la ville de Montréal, je me suis généralement servi de cette eau, avec d'autres, on m'induisit pourtant à essayer la fameuse eau de Plantagenet, et je la trouvai si agréable et si rafraichissante que je m'en sers constamment dans ma famille, et je la recommande en toute confiance à mes amis et au public.

Louis Boyer,
Marchand.

M. D. McDonell, agent,
Place d'Armes No. 4.

PRIX DES MARCHES.

MARCHÉ BONSECOURS.

Montreal, 31 Mai 1852.

PRIX DES DENREES.

	s.	d.	s.	d.
Farines:				
Farine par quintal	9	0 d	10	0
Do d'avoine do	9	0	9	6
Do blé d'Inde	7	6	8	0
Volailles et Gibiers:				
Dindes (vieux) par couple	7	6	10	0
Oies do	5	0	6	0
Canards do	2	0	2	6
Poules do	2	6	3	0
Poulets do	0	0	0	0
Pigeons do	0	7	0	10
Viandes:				
Bœuf par livre	0	4	0	7
Lard do	0	4	0	5
Mouton par quartier	5	0	10	0
Agneau do	1	3	4	0
Veau do	2	6	10	0
Bœuf par 100 livres	25	6	32	6
Lard frais do	32	6	35	0
Morue fraiche	0	0	0	0
Produits de la laiterie:				
Beurre frais par livre	0	7½	0	9
Do salé do	0	6	0	7
Fromage do	0	4	0	5
Légumes:				
Fèves américaines par minot	4	0	5	0
Do du Canada do	5	0	5	6
Patates do	3	4	3	6
Navets do	1	6	2	0
Oignons do	2	0	2	6
Divers:				
Saindoux par livre	0	6	0	0
Œufs frais par douzaine	0	6	0	6½
Prix du Pain:				
Pain bis	0	5	0	7½
Pain blanc	0	6	0	8
Sucres:				
Sucre d'érable par livre	0	4½	0	5
Miel do	0	4	0	5
Fruits:				
Oranges par boîte	15	0	26	0
Pommes par quart	16	0	19	6

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'ASSEMBLÉE des Membres de l'Association aura lieu, en vertu de la 25e section des règlements [pour la nomination des officiers] LUNDI, le 7 juin courant, à 8 heures précises du soir, à la Salle de l'Institut-National, rue Notre-Dame, coin de la rue St. Vincent.

M. DESNOYERS,
Com. Ord.

4 juin.

LIGNE NON INTERROMPUE.

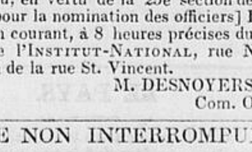

POUR TORONTO ET HAMILTON,

ARRÊTANT

Aux Ports intermédiaires, lorsque le temps le permet.

LE beau et commode vapeur OTTAWA, capt, Wells, laissera le quai des Soussignés pour les ports ci-dessus, AUJOURD'HUI, VENDREDI, à SIX heures, P. M.

Pour Frêt ou passage, s'adresser à
MACPHERSON, CRANE et Cie.

4 juin 1852.

POUR TORONTO ET STE. CATHERINES,

ARRÊTANT

Aux Ports intermédiaires, lorsque le temps le permet.

LE beau et commode vapeur BRANTFORD, capt. King, laissera le quai des Soussignés pour les ports ci-dessus, AUJOURD'HUI, VENDREDI, à SIX heures P. M.

Pour Frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
MACPHERSON, CRANE et Cie.,
Bassin du Canal.

4 juin 1852.

---

50 livres ÉPONGES de TURQUIE, récemment arrivées et en Vente,

G. LAMOTHE,
No. 11, St. François-Xavier.

4 juin 1852.

Dr. DECOUAGNE, chez Toussaint Cherrier, écr, vis-à-vis l'Evêché.

4 juin. aa

THEATRE ROYAL,

RUE COTE.

LE PUBLIC EST RESPECTUEUSEMENT INFORME' QUE MADEMOISELLE

Catherine Hayes

DONNERA SON DERNIER GRAND CONCERT, *A MONTREAL*, DANS LE

THEATRE ROYAL,

RUE COTÉ,

AUJOURD'HUI,

Vendredi soir le 4 Juin courant

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE.

SCÈNE et AIR—" Per veder su quel viso," (Parisina)........... Donizetti.
Herr Mengis.
CHANT SACRÉ—" I know that my Redeemer liveth," (Messiah,). Handel.
Melle Catherine Hayes.
SOLO—Sur la flûte diatonique...... Nicholson.
M. Kyle.
AIR BOUFFON—" Lorsque mon maître," (Jean de Paris).......... Boieldieu.
Herr Mengis.
SCÈNE et AIR—" Casta Diva," (Norma.)........................ Bellini.
Melle Catherine Hayes.

SECONDE PARTIE.

DUO BOUFFON—" Signorinina in tanta fretta," (Don Pasquale,)... Donizetti.
Melle Catherine Hayes et Herr Mengis.
SOLO—Sur le Violon—" Carnaval de Venise".................. Paganini.
Herr Griebel.
BARCAROLE—" Solla poppa del mio brik," (La Prigione d'Edinburgo,)................... Ricci.
Herr Mengis.
BALLADE — " Home Sweet Home," [Clari]................ Bishop.
Melle Catherine Hayes.
AIR BOUFFON—" Bella Cosa amici cari," [Il Campanello,]..... Donizetti.
Herr Mengis.
" THE HARP that once through Tara's Hall,".........Une Ballade Irlandaise.
Melle Catherine Hayes.

Chef d'Orchestre, M. LAVENU.

Premières loges, **$2**, secondes loges et Parterre, **$1**.—On peut s'en procurer au Magasin de Musique d'Herbert.

☞ Les programmes contenant les mots des Chansons en Français, Anglais et Italien pourront être obtenus au Théâtre le soir du Concert.

Les portes s'ouvriront à SEPT heures; le Concert commencera à HUIT heures précises.

4 juin.

REDUCTION DU PRIX!!

Theatre Royal,
RUE COTÉ.

COMPAGNIE DU VAUDEVILLE FRANCAIS
Sous la regie de M. Leon.

SAMEDI SOIR,
Le 5 Juin courant.

PROGRAMME:

L'ENFANT DE LA BALLE,

VAUDEVILLE EN DEUX ACTES.

L'ART DE NE PAS PAYER SON TERME,

VAUDEVILLE EN UN ACTE.

Avant-Scène **5s**; Premières et secondes loges **2s 6d**; Parterre **30** sous.—On peut se procurer des Billets aux différents magasins de musique et à la porte du Théâtre de 10 h. du matin à 2 heures de l'après-midi.

4 juin 1852.

A VENDRE
Thé Hyson et Twankay.
Sucre de Porto Rico en boucauts.
Brandy Cognac en quarts.
Porter de Guinness, extra Stout, en quarts.
" de Pont de Londres " "
Ale de Dundee en quarts
Moutarde de Durham.
Sardines.
Huile à Salade en paniers.
" d'Olive en quarts.
Gingembre confit.
Amandes piquées.
Chandelles de composition, Price et Cie., Londres.
Savon de famille No. 1 de Whitaker.
Huile de lin, crue et cuite.
Peinture blanche en ferblanc, de Londres, No. 1.
Vert de Paris en " et quarts.
200 boîtes Vitres d'Allemagne 7½ x 8½ et 10 x 12.

MORRIS FRÈRES,
13, Rue St. Sacrement,
Batisses de Cuvillier.

4 juin.

GENIEVRE de De Kuyper en quarts
A vendre par
MORRIS FRÈRES,
13, rue St. Sacrement,
Batisses de Cuvillier.

4 juin.

UNE SEMAINE DE PLUS.

PANORAMA MONSTRE

DU

PALAIS DE CRISTAL.

CURIOSITE SANS PAREILLE!

PROPRIETAIRE—P. T. BARNUM, (du Musé Américain de New-Nork, etc.

ARTISTE EN CHEF—SIG. DE LAMANO.

DIRECTEUR ET DESSINATEUR—D. ELDON HALL.

DEUX BELLES EXHIBITIONS, (PAR JOUR)
A
TROIS ET HUIT HEURES P. M.

Entrée seulement 1s. 3d.; *Siége de devant* 1s. 10½.

PAS DE BILLETS A MOITIÉ PRIX.

A commence le 14, a 8h. P. M.

LA REPRODUCTION POPULAIRE et fidèle de

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Comprenant tout l'Extérieur; la Procession Royale de Buckingham au Palais de Cristal; l'intérieur du Célèbre Palais lui-même et l'extrémité Ouest de Londres; l'inauguration par la Reine Victoria et la Cour Anglaise; vue superbe de toute la Nef; la Nef dans tous ses détails; la division Canadienne; la division Américaine, tout le transept; la division anglaise, et les divisions agricoles; le tout à terminer par une vue superbe du Yacht "America," à la hauteur de Cowes.

VENTES PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING.

Vente considerable d'Epices.

DEMAIN.

SAMEDI prochain, le 5 Juin, on vendra aux Magasins de MM. LEEMING et SABINE, Un assortiment considérable d'EPICES.

Les détails dans un autre avertissement.

Vente à DEUX heures et demie P. M.

JOHN LEEMING,
Encanteur.

31 mai 1852.

MUSEE ET MENAGERIE COLOSSALE DE P. T. BARNUM.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

LA plus grande EXHIBITION ambulante du monde, combinaison de tous les amusements les plus populaires et les moins répréhensibles de ce siècle—augmenté et amélioré pour la saison de 1852.

Un Attelage de 10 Elephants
traînera le grand char des Juggernaut.

Un Jeune Elephant
d'un an seulement et de 3½ pieds de haut portera sur son dos à l'entour de l'immense pavillon le GÉNÉRAL Lilluputien, TOM THUMB. Le magnifique cortège se compose de 110 chevaux et 90 hommes. Le pavillon de l'exhibition a été aggrandi jusqu'à pouvoir loger 15,000 spectateurs à la fois. La collection d'animaux sauvages vivans comprend les plus beaux spécimens qu'on ait jamais exhibé en Amérique. Parmi lesquels on verra

SIX BEAUX LIONS
tout récemment sortis des forêts.

Un Jeune Taureau Sacre du Birman
de l'ile de Ceylon, adoré par les naturels payens et récemment arraché d'un temple idolâtre.

UN OURS MONSTRE POLAIRE OU BLANC d'une grandeur et d'une férocité prodigieuse.

UN MAGNIFIQUE TIGRE ROYAL, le plus grand qu'on ait jamais pris vif.

UN JEUNE CHAMEAU—de six mois, le premier qui ait été mis bas en Amérique, etc, etc.,

Le TROUPEAU D'ÉLÉPHANTS a été capturé dans les joncs du centre de Ceylon, par MM. J. B. June et Geo. Nutter, assistés de 260 naturels, après une chasse de trois mois et quatre jours dans les joncs. Ils furent définitivement pris et arrêtés dans un Krall Indien ou trappe de dimensions énormes et d'une force prodigieuse où on les dompta. Le jeune éléphant accompagne sa mère et a été sevré pendant le voyage des Indes.

Un CHEF NATUREL DE CEYLON, de haute caste dans son pays, a soin des éléphants, les ayant accompagné depuis Ceylan.

P. T. BARNUM,
Propriétaire du musée américain, New-York, a l'honneur d'annoncer qu'encouragé par le brillant succès qu'a couronné ses efforts divers pour l'amusement du public, il a été induit à former cet immense

Musée ambulant de merveilles

qui comprend une plus grande variété de choses amusantes et de nouveautés extraordinaires qu'aucune exhibition du monde. Chaque trait de cet établissement monstre est d'une nature particulière et intéressante, et le tout se montre sur une immense échelle.

Le cortège ambulant du musée américain à mesure qu'il entre dans chaque ville est précédé par le splendide

CHAR DE JUGGERNAUT,

Tiré par dix Eléphants superbement caparaçonnés, copie fidèle de cette terrible machine de sacrifice payen, fini et décoré avec toute l'extravagance du style Hindoo. A la suite de ce véhicule monstre vient une longue procession de cages coûteuses et de chars, formant un spectacle plus splendide que la pourpre orientale elle-même. L'exhibition aura lieu sous un magnifique Pavillon décoré, composé de drapeaux Américains à l'épreuve de l'eau. Le vrai, authentique et original

GEN. TOM. THUMB

est lié à l'établissement, et paraîtra dans ses différentes exercices tels que représenté devant les principales têtes couronnées de l'Europe, y compris chansons, danses, statues grecques, et ses personnifications admirées de Napoléon et Frédérick le Grand. Le petit général est âgé de vingt ans, ne pèse que quinze livres, et n'a que vingt-huit pouces de haut. Est aussi engagé

M. NELLIS

L'homme sans bras, qui exécutera ses exploits extraordinaires de charger et décharger un pistolet avec ses pieds; couper des profils, tirer de l'arc sur un blanc; jouer de l'accordéon et du violon-celle, etc. M. Nellis, dans ces exercices est un exemple extraordinaire de ce qu'une indomptable énergie et industrie peut accomplir, même sous le coup de désavantages apparents les plus insurmontables.

Une ménagerie complète de

ANIMAUX SAUVAGES VIVANTS

est aussi comprise dans le Musée Américain et à une période convenable de l'exhibition

M. PIERCE

Entrera dans les cages des animaux sauvages et donnera ses illustrations classiques d'Hercule luttant avec le lion de la forêt de Nœmée; Daniel dans la fosse aux lions; Samson tuant le lion, etc.

Un des exercices les plus intéressants de l'exhibition se compose par l'atalage d'une grande collection de

STATUES DE CIRE

Composée de figures de grandeur naturelle, de tous les Présidents des Etats-Unis, et aussi d'un grand nombres de caractères célèbre, Américains et étrangers dont tous sont des ressemblances exactes et convenablement costumées. De fait l'établissement est un vaste assemblage d'

OBJETS MERVEILLEUX DE L'ART ET DE LA NATURE,

dont tous les détails ne peuvent se donner dans les bornes d'un journal, et qui ont été réunis à des frais énormes, forment l'exhibition ambulante la plus grande et la plus singulière de ce pays et de tout autre.

UNE BELLE BANDE MILITAIRE

exécutera les airs les plus populaires du jour, pendant l'entrée de la procession en ville et les exhibitions.

LA MÉNAGERIE ET LE MUSÉE AMERICAIN

se tiendront à Montréal VENDREDI et SAMEDI, le 4 et 5 juin 1852,

Sur le Quarre du Marche a Foin.

DEUX JOURS SEULEMENT.

Entrée: 1s. 3d., Enfants de moins de 9 ans, moitié prix. Il n'y a pas de surcharge pour l'exhibitions entière y compris Général Tom Thumb, toute la collection d'Animaux Sauvages, Statues de Cire, Exploits de M. Pierce dans les Cages, le jeune Eléphant, les exercices de M. Nellis, quelque soient les rapports à cet effet.

Les portes s'ouvrent de 10 à 12 h. A. M. et de 2 à 5 h. et 7 a 9½ h. P. M.

14 mai 1852.

NOUVELLE MANUFACTURE DE TABAC,

ENSEIGNE DU PETIT BONHOMME,
No. 5, rue Ste. Marie, près du Quarré Dalhousie, faubourg Québec.

WILLIAM MANAHAN informe respectueusement les habitants en général du Canada, qu'il aura constament en mains Cigares supérieurs et communs, Tabac de toutes espèces et qualités, en poudre et autres; Calumets et Pipes de fantaisies, de vraie écume de mer et imitation, Pipes de terre, etc., etc., à meilleur marché que partout ailleurs, pour argent comptant.

2 juin 1852. am

VENTES PAR ENCAN.

PAR FISHER ET ARMOUR.

GRANDE VARIETE DE PEINTURES A L'HUILE,
Y COMPRIS UNE COLLECTION SPLENDIDF DE M. KREIGHOFF.

AUJOURD'HUI.

VENDREDI, le 4 Juin, on mettra en vente aux Salles de FISHER et ARMOUR, la plus grande et rare collection de PEINTURES qu'on ait jamais exhibée à leurs Ventes.

La COLLECTION de M. Kreighoff surpassera en variété, toutes celles qu'il a déjà offertes.

Vente à TROIS heures.
FISHER et ARMOUR.

2 juin 1852.

JARDIN BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE

GUILBAULT,

No. 100, *Rue Sherbrooke,*

SERA ouvert au public TOUS LES JOURS durant la saison.

PRIX d'ENTREE 7½d. Enfants, MOITIE PRIX. Les jours de fête extraordinaire, il y aura Feu d'artifice, Illumination, etc., alors les billets seront 2s. 6d.

On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant au soussigné.

J. E. GUILBAULT,
Agent.

2 juin.

FONDERIE DE LA CITE'

C. P. LADD.

RUE DE LA REINE, PRES DE LA RUE WILLIAM, GRIFFINGTON, MONTREAL.

LE Soussigné remercie ses amis et ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a commencé ses affaires dans la fonderie de Montréal, et le City-Works. et les informe qu'il est déménagé dans les bâtisses de la rue Reine, près de la rue William, Griffington, devant être connu sous le nom de Fonderie de la Cité, où par l'attention et la ponctualité qu'il portera aux ouvrages qui y seront faits, il espère avoir une part d'encouragement comme auparavant, et annonce que son atelier est maintenant en pleine opération.

Ouvrages en fonte, etc., faits avec la plus grande propreté et expédiés à très bas prix.

C. P. LADD,
Fonderie de la Cité.

2 juin 1852.

CERCUEILS MÉTALLIQUES patentés, façonnés d'une manière supérieure et d'un grand fini.

C. P. LADD.

2 juin. aa

CHAMBRES D'ETALAGE.

MADAME HALL ayant reçu par les derniers arrivages son approvisionnement habituel D'ARTICLES de MODES et de MARCHANDISES de LUXE, ses CHAMBRES D'ETALAGE, No. 23, Grande rue St. Jacques, seront OUVERTES DEMAIN, JEUDI, le 3 juin.

2 juin 1852. e

VENTES PAR ENCAN.

PAR J. SCOTT et Cie.

VENTE DE FAUX ET DE FERRONNERIE EN GÉNÉRAL,

REMISE.

VU la difficulté d'assortir ce fonds à cause de la grande variété et étendue, la vente est inévitablement remise à LUNDI, le 7 courant et jours suivants.

JAMES SCOTT et Cie.

4 juin 1852.

Scies et Ferronnerie en General

A VENDRE POSITIVEMENT SANS RESERVE.

Théâtre Royal, Vaudeville français, demain soir.

LUNDI, le 7 juin, et les JOURS SUIVANTS, on vendra aux magasins des Soussignés, l'ASSORTIMENT de SCIES et de FERRONNERIE en GENERAL—la propriété de M. M. Archd. MacFarlane et Cie, et qui leur a été adjugé par les Evaluateurs nommés à la Banqueroute de MM. Hibbard et Cie, comprenant

570 douz. SCIES ou " Farewell " et " Crossman "

—AUSSI—

Un assortiment considérable de FERRONNERIE, partie de chacun des articles qui formaient l'assortiment considérable et bien choisi de MM. H. et Cie.

De plus amples détails dans un autre avertissement. Condition:—Au-dessous de £25, comptant; au-dessus de £25, 3 mois; au-dessus de £50, 4 mois; au-dessus de £100, 6 mois.

Vente à UNE heure précise.

JAMES SCOTT et Cie.
Ci-devant Scott et Glassford.

26 mai.

EPICES NOUVELLES.

MAINTENANT OUVERT
A
LA GRANDE RUE ST. JACQNES
(*Coin des rues Bleury et Grande rue St. Jacques.*)

Un assortiment très choisi de
THÉS NOIRS ET VERTS,
CAFÉ, MARINADES, SAUCES, FRUITS, VERTS ET CONFITS,
Viandes Pilees, Fromages,
Et une grande variété
D'ARTICLES DE GOUT,
FRIANDISES D'EPICURIENS,

Avec un assortiment général des espèces les plus choisies de
EPICES, VINS, LIQUEURS, SIROPS, ETC.

A VENDRE A BAS PRIX.

Conditions:—Comptes ouverts dus et payables mensuellement.

2½ pour cent d'escompte sur les achats excédant 10 ch.

R. THOMAS,
35, Grande rue St. Jacques.

2 juin.

HARDES VIEILLES ET NEUVES.

LIVRES NEUFS ET DE SECONDE MAIN, ETC., VENDUS, ACHETÉS OU ÉCHANGÉS.

THOMAS PETTON a TRANSPORTÉ son Banc du marché Bonsecours, dans la Cave de la maison occupée par M. Macauley, vis-à-vis le marché Bonsecours, et No. 14, rue St. George, faubourg St. Laurent. On ira voir à domicile ceux qui auraient de ces effets à vendre, et on leur en donnera les plus hauts prix.

1er avril 1852. aa

LETTRES PATENTES.

LE TEMPS ET L'OUVRAGE EPARGNE'S SONT DE L'ARGENT ECONOMISE'.

P. B. PAIGE et Cie., SEULS PATENTE'S.

AYANT obtenu le droit exclusif pour eux de manufacturer et de vendre aux autres, dans les limites du Haut et du Bas-Canada, le MOULIN à BATTRE AMELIORE, MU PAR LA FORCE DES CHEVAUX, à PATENTE DE SEVERANCE, une des machines les plus utiles pour épargner le temps et le travail, informent respectueusement le public qu'ils ont considérablement aggrandi leur grand établissement de la rue Wellington, lequel s'étend de la rue Prince à la rue George Au moyen de cet aggrandissement ils espèrent avoir assez de place pour approvisionner toute la classe agricole du Canada de cette machine qui bat et vanne plus de grain en un jour et à moins de frais et mieux que toute autre machine, et ce avec deux chevaux seulement.

Nous informons nos pratiques et amis que nous pouvons leur fournir le moulin à battre supérieur à ceux même que nous avons faits jusqu'ici. Notre longue expérience et l'encouragement que nous avons reçu nous ont poussé en même temps que notre désir de surpasser les autres, à veiller sur toutes les améliorations praticables, et nous en sommes arrivés à dire que pour la durée, la propreté de l'ouvrage et le montant obtenu, nos moulins sont supérieurs à tous les autres—et pendant que le grain est bien battu, il est vanné, prêt pour le marché ou le moulin.

Un de nos Moulins rapportera à un homme actif et entendu, cinq à huit cents piastres par année, ce que prouvent les rapports de plusieurs personnes qui ont battu l'an passé, et qui ont bien voulu nous permettre d'invoquer leur témoignage sur l'opération de ces Machines.

Vu que des lettres patentes on été obtenues, en date du 5 Mars 1849, pour ce Moulin, le public est averti de ne pas acheter, se servir, ou manufacturer aucune imitation de cette Machine, car toute infraction sera poursuivie suivant la loi du pays. Tous les vrais Moulins seront accompagnés d'un acte signé B. P. Paige, le propriétaire de droit, donnant à l'acheteur le droit de se servir ou de vendre le Moulin. Tout ordre à nous adressé ou à notre agent William Johnson, seront exécutés rapidement. Les moulins seront embarqués pour aucun port du Haut et du Bas-Canada, et chaque articles garanti aussi bon que recommandé.

B. P. PAIGE et Cie.

RÉFÉRENCES.

JAMES BRECKANDRIDGE, écr. Montréal.
JAMES LOGAN, écr. "
JOHNSTON THOMPSON, écr. "
WALTER BENNY, écr. "
PETER FISHER, écr. Longue Pointe.
DANIEL McMARTIN, écr. St. Eustache.
J. Bte. PROULX, écr. "
J. R. et S. AULT, East Williamsburg.
Capitaine BRANLEY, Bytown.
A. ANDERSON, écr. Godmanchester.
JOHN McGOWAN, écr. Vaudreuil.

31 mai 1852. vv

MAGASIN DE HARDES

DU

St. Laurent et de l'Atlantique

PAR

ROBERT SEATH,

NO. 18, Rue McGill,

NO. 18, Rue McGill,

EN GROS ET EN DETAIL.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis, qu'il a reçu un Assortiment général de MARCHANDISES NOUVELLES, consistant en DRAPS, CASIMIRES, TWEEDS ECOSSAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ETOFFES A VESTE, etc., qu'il est prêt à employer aux termes les plus raisonnables.

Il a aussi en main un Assortiment général de HARDES FAITES, comprenant des habits, des surtouts, des paletots, des habits de toutes descriptions pour les affaires, aussi un large assortiment d'étoffe à veste et à pantalon venant des meilleures maisons et de la dernière façon.

Il aura aussi une grande variété de cols, chemises, collets, cravates, mouchoirs de poche, chapeaux, casquettes et sacs à ouvrage, qui sera vendu à vingt-cinq pour cent meilleur marché, ce qui ne s'est jamais vendu à ce prix en Canada.

N. B.—Les Marchands détailleurs de la campagne sont invités de visiter l'établissement ci-dessus avant d'acheter ailleurs.

ROBERT SEATH.

Montréal, 28 mai 1852. vv

VENTES PAR ENCAN.

PAR STEWART ET KERR.

Vente de Chapeaux de Paille, etc.

AUJOURD'HUI.

A la Chambre d'Encan des Soussignés, 225, rue St. Paul, on vendra VENDREDI, le 4 juin.

50 caisses Chapeaux de Paille assortis.

—ET—

Au compte de qui appartiendra

500 Chapeaux de Paille assortis Toscane, Leghorn.

Avec un assortiment général d'autres effets.

Vente à DEUX heures précises.

STEWART et KERR.

4 juin 1852.

A VENDRE,

A LA LIBRAIRIE CANADIENNE,
RUE ST. VINCENT, NO. 3,

LE CONSEILLER UNIVERSEL,

ALMANACH DE LA SANTE
DESTINE' AUX FAMILLES,
POUR L'AN 1852.

CONTENANT, outre le calendrier ordinaire; Prophétie pour tous les mois de l'année, Conseils pour les quatre saisons, Hygiène des nouveaux nés, Médecine maternelle. Hygiène en paraboles, Médecine des commères, Morsures des chiens enragés, Piqûres d'abeilles, etc., Os ou arrêtes dans le gosier, Soins à donner dans les empoisonnements, Saignements de nez. Piqûre de la vipère, Echardes, Piqûres d'épingles, etc., Ordures dans les yeux, Corps étrangers dans l'oreille, Maux de dents, Engelures, Choléra, Brûlures, Mal de mer, Maladies qu'il ne faut pas guérir, Leçon faite aux ouvriers par le docteur Massé, Remèdes et Recettes diverses, Spécifique contre le spleen et l'ennui, Hygiène du cheval, Médecine vétérinaire, Bêtes à cornes.

Histoires et récits pour les veillées en familles.

PRIX: 9d.

E. R. FABRE et Cie.

2 juin 1852.

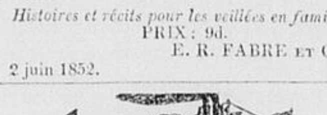

BATEAU DE FRET POUR LA

BAIE DE QUINTE.

LE Vapeur "CHARLEVOIX" Capt. J. C. Bonter, avec BARGES, VOYAGERA pendant la SAISON entre Montréal et le haut de la BAIE DE QUINTE, touchant aux ports intermédiaires.

Pour fret s'adresser à
JAMES A. GLASSFORD,
Agent,
Bassin du bas du Canal.

2 juin 1852. fm

1852.

BUREAU DE TRANSPORT GENERAL.

RAILROAD DE RUTLAND ET BURLINGTON

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS EXPÉDITIVE
DE
MONTREAL
A
BOSTON ET NEW-YORK,

FORMANT LA GRANDE ROUTE FERRÉE DU SUD

Entre MONTRÉAL et BOSTON ou NEW-YORK, la route la plus courte, la plus prompte, la moins coûteuse et la plus directe à ces villes, ou à BRATTLEBORO, GREENFIELD, SPRINGFIELD, HARTFORD, NEW-HAVEN et les différentes villes de la Vallée du Connecticut ou WORCESTER, LOWELL et lieux intermédiaires.

Les voyageurs partant de Montréal à 4,20 A. M. arrivent à Rouse's Point à 7,35 A. M. prennent un des Steamers splendides du Lac Champlain "déjeûner à bord" arrivent à Burlington à 10,30 A. M.—partent de Burlington à 10,45, arrivent à Rutland à 12,50 pour dîner; à Boston à 7,15 P. M. et à New-York, par le railroad de Troy et Hudson River "route nouvelle" à 9,30 P. M.

Ceux qui laissent Montréal à 2,30 P. M. arrivent à Burlington à 9,30 P. M. pour coucher—partent à 7,30 le lendemain, dînent à Bellows-Falls, arrivent à Boston Lowell et Worcester à 6 P. M.

Pour New-York on change de chars à Rutland à 10 A. M. arrive à Troy pour dîner, et à New-York à 8, 30 P. M.

Cette route est le seul moyen de profiter des magnifiques STEAMERS du LAC CHAMPLAIN, et de passer à travers les passages célèbres et splendides du Lac pour avoir une vue de Cumberland Head, et tous les points de vue de grand intérêt historique reliés au souvenir des batailles sur terre et sur l'eau à Plattsburgh.

Les voyageurs qui prennent cette voie évitent le VOYAGE DE NUIT entre Montréal et Boston.

Pour plus amples détails. et billets, s'adresser à

H. BARNES,
Agent.
Place de la Douane, Montréal,
Vis-à-vis Montreal House.

2 juin. vv

LE BARREAU DU BAS-CANADA,

SECTION DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS.

LES Membres de la Section sont requis d'assister à une assemblee speciale de la Section qui aura lieu, dans la chambre des avocats, mercredi, le NEUVIÈME jour de juin prochain, à onze heures, A. M., pour recevoir et prendre en considération les rapports du conseil sur les plans du nouveau palais de justice en cette cité, et sur la proposition d'acquérir la bibliothèque des avocats.

P. R. LAFRENAYE,
Secrétaire.

26 mai. b

MARCHANDISES SECHES,

106, Rue St. Paul. 106,

MM. HUDON et QUEVILLON reçoivent actuellement des Etats-Unis et d'Angleterre un assortiment considérable et varié

MARCHANDISES SÈCHES dans toutes les branches, de toutes les qualités et de tous les prix.

CHAPEAUX, de Londres et de Paris, presque au prix coûtant.

Ils offrent en même temps à vendre une immense quantité de

TOILE DU PAYS, et un assortiment complet de

HARDES FAITES de toute espèce pour le printemps et l'été.

21 mai.

EPICES

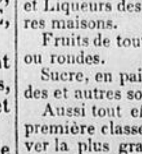

A vendre par le soussigné,
350 caisses des meilleures espèces de thés frais
100 sacs, Café
100 barils Porter de Londres de Hibbard

---AUSSI---

Marinades, Sauces, Huiles, Vins, Eaux de vie et Liqueurs des premières qualités et des meilleures maisons.

Fruits de toutes espèces, Epices, dito, moulues ou rondes.

Sucre, en pains, écrasé, en morceaux, cassonades et autres sortes.

Aussi tout effet tenu dans un établissement de première classe, où, en tout temps, on peut trouver la plus grande variété des Vins, et d'Epices qui se trouvent au Canada. Ceux qui se pourvoient à Montréal feront bien de ne pas acheter avant de visiter les Soussignés. Escompte libéral pour comptant.

T. S. SUTHERLAND,
108, rue Notre-Dame,
et 1 à 10, rue St. Jean Baptiste.

24 mai. aa

LIVRES ET PAPETERIE,

NO. 9. GRANDE RUE ST. JACQUES,
(Porte voisine du Medical Hall.)

LE Soussigné ayant acquis le fonds considérable et de prix de LIVRES et PAPETERIE, ci-devant la propriété de M. John McCoy, en disposera à des prix très réduits.

A l'assortiment de livres, déjà choisis et variés—on AJOUTERA chaque SEMAINE les publications nouvelles qui sortiront de la presse américaine. On exécutera les ordres pour ouvrages anglais par la voie du St. Laurent dans le printemps, l'été et l'automne, ou quand il faudra plus de rapidité par les vaisseaux à vapeur de la malle anglaise.

Le fonds est très complet quant aux LIVRES d'ECOLES les plus en usage dans les différentes universités, colléges, écoles élémentaires et académies de demoiselles dans toute la province—et quant à l'admirable collection de LIVRES des ÉCOLES NATIONALES répandus généralement dans les écoles communes.

L'assortiment de PAPETERIE comprend du papier à écrire de toutes grandeurs et qualités, matériaux pour artistes, livres de compte, etc. etc. etc.

Des GRAVURES de choix et LITHOGRAPHIES à vendre, et on y ajoutera de temps à autre, par importation directe de Londres et Paris.

On exécute promptement les ordres pour les publications périodiques anglaises ou américaines.

JOHN ARMOUR.

28 mai.

LIVRES NOUVEAUX,

JOHN ARMOUR vient de recevoir:

Kate Penrose ou " Life and its Lessons."
Le Nouveau Testament Apocryphe.
Dicken's Household Words, vol. 5e. Nos. 1 et 2, et un assortiment complet des ouvrages récemment publiés.

—AUSSI—

Les Traités Scientifiques de Weale, y compris toutes les dernières publications.
Bibliothèque de choix de Bohn } Tous les volumes nouveaux.
" Scientifique "
" Classique "
" One Shilling "
Le Journal d'Edinbourg de Chambers, le dernier volumes
Feuilles pour le peuple " complètes en 12 vols. "
Pocket Miscellany, 3 parties "
Bibliothèque des enfants, " nouveaux vol. "

A vendre par
JOHN ARMOUR,
Grande rue St. Jacques No 9.
Porte voisine du Medical Hall.

28 mai. aa

EPICERIE NOUVELLE ET MAGASIN DE PROVISION DE

WILLIAM JACKSON,

60, *RUE BLEURY.*

M. JACKSON prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert l'ETABLISSEMENT ci-dessus, où il tiendra toujours les meilleurs effets dans cette branche, et qu'il vendra à bon marché, au comptant; il espère par une attention scrupuleuse à son commerce, mériter sa part du patronage public.

24 mai 1852. am

EN MAGASIN ET POUR ARRIVER.

CASSONADE et Sucres rafinés.
Sucre blanc Bâtard de la meilleure qualité.
Raisins et Raisins de Corinthe.
Indigo de Madras, Poivre rouge.
Gingembre blanc, Muscade.
Ris, Chandelle blanc de Baleine de Belmont,
Huile Gallipolie, Huile de graine de Lin crue et bouillie.
Eau de vie blanche et rouge de Hennessey.
Gin de Kuyper, Porter de Londres.
Vinaigre de Bordeaux, trois fois clarifié.
1000 Boîtes de Savon de Liverpool.
150 Quintaux de Morue ouverte.
50 Quarts d'Huile de Morue.
300 Sacs de Sel passé au four.

DAVID TORRANCE.

24 mai 1852. am

EPICES FRAICHES, VINS, LIQUEURS, ETC.

LES Soussignés prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ont loué la Maison No. 104, rue Notre-Dame, qu'occupaient ci-devant MM. M'Gibbon et Ewing, avec un assortiment général et bien choisi d'EPICES FRAICHES, FRUITS, etc., savoir en partie:—

THE FRAIS—Gunpowder, Old Hyson, Young Hyson, Impérial, Hyson Twankay, Oolong à haute Flaveur, Souchong et Congou en boîtes, caisses et canistres.
CAFÉ do Laguayra et Moka.
SUCRE—Cassonade blanche, Sucre écrasé de Londres, et double rafiné en pains de 10 et 14 lbs.
FRUITS FRAIS, Raisins en boîte, ½ et ¼, Figues en barils, Prunes en caisses.

Avec un assortiment général de Marinades et Sauces.

Ils ont toujours un assortiment bien choisi de vins vieux, liqueurs, etc. des meilleures maisons.

Tous ces effets ont été choisis par une personne de longue expérience dans le commerce, et achetés aux conditions les plus avantageuses. Ils ôsent assurer le public qu'ils peuvent concourir avec toute autre maison dans la ville quant aux qualités et au prix.

Ils tiennent aussi un assortiment bien varié pour le commerce de campagne.

Escompte libéral pour argent.

Wm. ARMSTRONG et Cie.
No. 104, rue Notre-Dame.
Ci-devant chez M'Gibbon et Ewing.

19 mai. aa

LES sousignés offrent EN VENTE
Boucauts et Quarts de sucre brillant de Porto-Rico et Cuba
Sacs de bon vieux caffé Porto-Rico
Pipes et quarts de très supérieur cherry Wine
Gingembre moulu barils et boîtes
Chocolat, Brôme, Pâte de Cocoa " motts " en boîte
Savon de Montréal, jaune et blanc en boîte
Cable de Manille et goudronné, Empois
—Aussi, attendu de jour en jour—
Rum de Jamaïque, Piment, Porter de Londres
Huile de Lin cru et bouilie, Thé, Tabac etc.

J. et J. MITCHELL,
2, Rue Lemoine.

17 mai, aa

JOHN PHELAN.

EPICERIE GÉNÉRALE,

No. 1 RUE ST. PAUL.

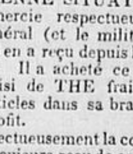

No. 1 RUE ST. PAUL,

VIVE L'ANCIENNE SITUATION.

M. PHELAN remercie respectueusement le Public en général (et le militaire) pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis l'ouverture de son établissement. Il a acheté ce printemps un assortiment choisi de THE frais, CAFÉ, SUCRE et autres articles dans sa branche qu'il vendra à très petit profit.

M. P. sollicite respectueusement la continuation du Patronage qu'il a toujours reçu de ses Pratiques Françaises et il espère par une stricte attention et sa ponctualité aux affaires, donner satisfaction à tout le monde.

14 mai 1852. cm

O. Thibaudeau et Cie,

79, RUE ST. PAUL,

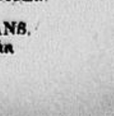

79, RUE ST. PAUL,

Enseigne de la Botte Rouge.

(2em aison du coin de la Place Jacques Cartier.)

ONT constamment en main, un assortiment complet de CHAUSSURES de toute espèce, à bas-prix.

Les marchands de la campagne sont priés de venir visiter son assortiment.

12 avril. cm

CLOCHES D'EGLISES.

LE Soussigné se chargera d'ordres pour l'achat de CLOCHES d'Eglises, Steamboats et Ecoles, faites par Henry N. Hooper et Cie. de Boston. Echantillons chez

J. HENRY EVANS.

1er mars 1852. aa

JOSEPH BEAUDRY,
Marchand Tailleur,
No. 79, Rue Notre-Dame,
VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE,
MONTRÉAL.

TOUT en remerciant ses pratiques et le public en général, a l'honneur de leur annoncer qu'il continue sa boutique de Tailleur à la place ci-dessus où il se chargera de toutes commandes pour HARDES d'aucune description, qu'il exécutera avec toute la promptitude désirable, dans le dernier goût. Il aura constamment en main un assortiment varié de DRAPS, CASIMIRES, DOESKINS, ETOFFES pour VESTES, etc.; Aussi, un assortiment général de HARDES FAITES dans le dernier goût et à des prix réduits.

N. B.—Ceux qui fourniront leur Drap seront aussi bien servis que les autres.

31 mai 1852. aa

SOCIÉTÉ FORMÉE.

LES Soussignés se sont, de ce jour, ASSOCIÉS comme LIBRAIRES, sous les nom et raison de BEAUCHEMIN et PAYETTE.

CHS. O. BEAUCHEMIN,
T. CHS. PAYETTE.

1er mai.

Librairie classique et d'éducation
DE
BEAUCHEMIN ET PAYETTE,
A l'Enseigne du Bras d'Or et du Gros Livre, No. 81, Rue St. Paul,
VIS-A-VIS MM. N. DESMARTEAU ET CIE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux Messieurs du Clergé, les Commissaires d'Ecole et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils ont en mains un assortiment très-varié de Livres de prière, d'Histoire, et tous les livres d'école en gros et en détail.

Aussi:—Cahiers de compte de toute description, de Check, Ledger, Journal, Brouillard, Livres de Caisse, *Bill of Leading*, ainsi qu'un grand assortiment d'Images, Papiers, Plumes, Encre, Ardoises, Crayons, etc.

Ils ont aussi adjoint à leur magasin un atelier de relieure sur un excellent pied où tous les ouvrages de commandes, dont on voudra bien les honorer, seront faits avec goût et célérité et à bon marché. Ils sont pourvus de machine à régler le papier et se chargeront de toutes espèces d'ouvrages dans cette branche.

BEAUCHEMIN ET PAYETTE.

31 mai. am

CHAPEAUX D'ETE,
En gros et en detail.
MAGASIM DE CHAPEAUX DE LONDRES.
93, rue Notre-Dame.

L'ASSORTIMENT de cet établissement est maintenant complet et comprend les formes les plus fashionable, pour l'été, PANAMA TOSCANE, LEGORN et CHINA PEARL pour MESSIEURS.

TRIPLERS et COBOURGS pour ENFANTS, avec bordures de goût.

Par le "Great Britain" on a reçu quelques caisses de CHAPEAUX légers, "VENTILATING VELVET NAPPED HATS" du dernier goût à Londres.

100 caisses de CHAPEAUX pour commerce de la campagne, à bon marché.

JOHN HENDERSON.

31 mai. aa

Assortiment completement Nouveau

EFFETS DE GOUT, BIJOUTERIE, MONTRES D'OR ET D'ARGENT, HORLOGES, ETC., ETC.

LE Sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir dans les nouvelles bâtisses, coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel, avec un assortiment nouveau et rare d'EFFETS de GOUT, d'ARGENTERIE, de MONTRES, BIJOUTERIE, HORLOGES, etc., de *Patrons Nouveaux*, qui, pour le goût, le fini surpassent tout ce qu'on a jusqu'ici importé à Montréal, et qui pour la bonté n'ont pas besoin de recommandation. Il a la confiance que leur mérite seul en assumera promptement le débit.

Dans l'assortiment on trouvera des tables d'ouvrages pour Dames en Mosaïque, des boites de Toilette, à Cartes, Epentails, Paniers à fruits, etc.

Cannes pour Messieurs, boites de Toilette, etc.

Montres d'Or et d'Argent, Anneaux montés en Diamants; et un choix complet de Bijouterie et d'Argenterie qu'il vendra à *très bas prix*.

H. PEACOCK,
96½, rue Notre-Dame.

N. B.---Les montres et les bijoux nettoyés et reparés aussi bien qu'en Europe, et à des prix modérés.

31 mai 1852.

LE Soussigné informe ses amis et le public qu'il a ouvert une CHAMBRE d'EXPOSITION liée à son établissement, où l'on trouvera en tout temps un assortiment supérieur de toute espèce d'articles en FER, ARGENTERIE, et en METAL PLAQUE dont on peut avoir besoin pour une vie de luxe et de confort, comme Huiliers, Couteaux, Fourchettes, Cabarets, Nattes de table, Boites à Couteaux, Calorifères pour Assiettes, Théières et Cafetières, Assiettes à eau chaude, Couverts de plat et d'assiettes, articles de Toilette, etc.

H. PEACOCK,
96½, rue Notre-Dame.

31 mai 1852. aa

EMPOIS SUPERIEUR DE PRIX.

LES PREMIER et SECOND PRIX et diplômes ayant été accordés au Soussigné à l'exhibition provinciale à Montréal, ainsi qu'au Palais de Cristal à Londres, il prend la liberté d'informer les commerçants en général qu'il continue à manufacturer cet effet d'une aussi bonne qualité et à meilleur marché que le même effet importé; il sollicite en conséquence les ordres auxquels il donnera une attention ponctuelle.

J. PRENDERGAST,
21, rue Ste. Monique, faubourg St. Antoine.

26 mai. am

INSTRUMENTS DE MUQISUE,
MUSIQUE, ETC. ETC.

A VENDRE.

L'ASSORTIMENT considérable d'INSTRUMENTS de MUSIQUE, etc. de MEAD, FRERES et Cie, est maintenant à VENDRE à une REDUCTION IMMENSE. Le magasin et les voûtes, No 141, rue Notre-Dame, [deux portes à l'Est de la pharmacie de S. J. Lyman] ont été loués pour un an dans le but de se DEFAIRE de TOUT l'ASSORTIMENT. Le tout sera vendu en GROS et en DETAIL à un rabais de

25 a 75 pour Cent,

la plus belle occasion qui se puisse rencontrer d'ici à longtemps aux MARCHANDS, BANDES, et à tous ceux qui auraient besoin de musique.

Les propriétaires de ce fonds prennent la liberté d'assurer que cette démarche est sincère. Les effets doivent se vendre et le commerce doit se terminer dans l'année, et afin de donner plus d'avantages aux acheteurs, on a tout dernièrement reçu une CAISSE de la MUSIQUE la plus nouvelle et en vogue, et des balles des PUBLICATIONS les plus récentes seront importés de temps en temps jusqu'à la clôture des affaires.

PIANOS.

En sus de ce que dessus, on attire aussi l'attention du public à leur assortiment supérieur et varié de PIANOS qui [quoique n'étant pas offert à une réduction aussi forte que le reste] seront cependant vendus à un *grand escompte* sur les premiers prix.

24 mai. am

CIDRE DE PENNER.

LES Soussignés ayant pris des arrangements avec M. PENNER pour la vente de sa provision de CIDRE, pendant la saison prochaine, ils seront *les seuls* en mesure de fournir au public ce délicieux BREUVAGE D'ETE, qu'ils vendront aux taux ordinaires, en Bouteilles et en Futailles.

PAYNE, HAMILTON ET CIE.

LONDON STOUT.

LES Soussignés offrent en vente:—
385 Douz., en Chopines et Pintes.

On l'a mise en Bouteilles l'automne dernier, et elle est en excellente condition pour l'usage. On la vendra à bas prix aux commerçants.

PAYNE, HAMILTON ET CIE,
Coin des rues St. Pierre et Notre-Dame.

5 avril 1852. mm

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société ci-devant existant entre les Soussignés a été dissoute de consentement, depuis le 1er avril dernier. Les affaires de cette Société seront réglés par MM. P. HUDON ET C. QUEVILLON.

P. HUDON,
ADOL. LESIEUR.
CAS. QUEVILLON.

AVIS.

LES Soussignés continuent le commerce que faisait la maison HUDON, LESIEUR ET QUEVILLON—au même lieu.

P. HUDON,
C. QUEVILLON.

Montréal, 7 mai 1852. am

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

LES Soussignés donnent AVIS, qu'ils ont formé une Société sous les nom et raison de DESMARTEAU, PLAMONDON et MOUSSEAU, et qu'ils feront des affaires en Marchandises Sèches et Epiceries, dans leur Magasin No. 98, rue St. Paul, ci-devant occupé par N. B. Desmarteau.

N. B. DESMARTEAU,
PIERRE PLAMONDON,
ALEX. MOUSSEAU.

26 avril. cm

PARADIS ET FRERE,
ENCOIGNURE DES RUES
ST. LAMBERT ET NOTRE-DAME,

INVITENT respectueusement le public à visiter leur assortiment très varié de MARCHANDISES D'UTILITE et de GOUT qu'ils laisseront à des prix dont les acheteurs seront satisfaits.

24 mai 1852. bm

CHEMISES! CHEMISES!! CHEMISES!!!

L'établissement le plus Ancien de la Ville,
No. 50, Rue Notre-Dame.

MAD. PROVANDIE annonce au public et à ses pratiques nombreuses qu'elle a REDUIT ses PRIX, et qu'elle peut donner de meilleurs effets pour le même prix qu'aucune autre établissement de cette ville, ses effets étant tous cousus chez elle et sous sa surveillance.

Elle a toujours en mains un assortiment considérable de CHEMISES de FLANELLES, &c.

Tout effet garanti bien faire, ou pas de vente.

26 mai, 1852. fm

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES.

LE Soussigné reçoit actuellement un grand assortiment d'EFFETS AMERICAINS et ANGLAIS, savoir:—

Casimires, Satinettes, Tweed, Draps larges
Drills de couleurs, Etoffes, Doublures, etc.
Lustrés, Alpaccas et Cobourgs noirs et de couleur
Cobourgs moirés et fleuris
Coton jaune et blanc
Drill brun, Indiennes barrée bleu et blanc. Denims, Indiennes, Regattas, Bouragan, Toile à poche, etc., etc.

JOHN MOLSON, Jr.,
Rue Lemoine.

CHAPEAUX, BONNETS, façons nouvelles, à vendre par le Soussigné—

20 caisses Chapeaux noirs, drab, brun, Kossuth, pearl et soie.
10 caisses Caps de drap et de toile cirée.

JOHN MOLSON, Jr.,
Rue Lemoine.

19 mai 1852. aa

LAINAGES CANADIENS.

RÉCEMMENT REÇUES PAR L'ARABIAN, DES
MOULINS ONTARIO, COBOURG,

QUELQUES CAISSES de ces TWEEDS CHOISIS UNIS et ORNES, faits spécialement pour ce marché, égaux aux meilleurs effets importés de la même classe à vendre en PAQUETS au commerce.

On prend des ordres pour les modes d'automne plus chaudes.

—AUSSI EN MAIN—
Soixante-et-quinze Balles
D'EFFETS AMÉRICAINS COMMUNS,

Son assortiment habituel, des Moulins suivants, Great Falls, Hadley, Chicopee, Cabot, Dwight, et Atlantic.

DRAPS, COTILS, DENIMS, ETC.
Marendik et autre genres de LAINAGES
COTON FILÉ, OUATE EN FEUILLES
Au plus bas prix des Manufactures.
—AUSSI:—
EN ENTREPOT,

Aux Caisses Borège Supérieur, Mousseline de laine, Lustrés, Chambray Soie et Fil, Châles, etc.

Rouleaux de Fil, etc., à la caisse, de Carlisle, fils et Cie., Manufacturiers de Paisley

—AVEC—

Un assortiment général de MARCHANDISES SECHES.

T. D. HALL,
221, rue St. Paul, second étage.

17 mai 1852. am

HOLLAND ET MATHEWSON,
26, RUE McGILL,
MONTREAL,
(*Enseigne du Peigne d'or.*)
Importat urs, Commrçants, et Marchands en Gros
SUR
MARCHANDISES SECHES
Communes et Fines,
ARTICLES DIVERS, PEIGNES, TAPISSERIE,
CHAPEAUX, BONNETS, NATTES.
SOULIERS DE CAOUTCHOUC,
ARTICLE DE GOUT,
PAPETERIE, ETC.

LE patronage sans cesse croissant que reçoivent les Soussignés depuis qu'ils tiennent commerce, les porte à AUGMENTER leur FONDS considérablement. Ils ont reçue d'Europe une APPROVISIONNEMENT NOUVEAU
D'EFFETS POUR LA SAISON.

Et ont pris des arrangements avec les manufacturiers des Etats-Unis, tels qu'ils auront toujours des articles de MANUFACTURE AMERICAINE convenables au marché.

☞L'avantage qu'ils ont en achetant sur les MEILLEURS MARCHES, aux plus BAS PRIX, les met en état d'offrir des AVANTAGES CONSIDERABLES aux acheteurs.

CONDITIONS LIBERALES.

Les PRODUITS de la CAMPAGNE de toute sorte sont pris en consignation pour les pratiques, et vendus à leur profit, *sans commission.*

HOLLAND ET MATHEWSON.

17 mai. aa

REÇU et à VENDRE:
Chapeaux de Paille et de Goût
Fleurs Artificielles
Parassols, Rubans
Dentelles assorties complètement
Mullemole peinte, Mousselines de Laines
Indiennes pour été
Gros de Naples, Mouchoirs de Soie
Tweeds, Casimires, Draps larges
Satin, Etoffes à Vestes
Etoffes d'été, Orléans, Cobourgs, Lastings
Coton blanc à Chemises, Toile Irlandaise
Beautins, et Coton barré bleu et blanc
Ginghams, Coton chambré, Coton jaune pour Draps
Toile à Poches
Fil à coudre de Clark et Cie., Paisley.

ROBERT ADAMS,
227, rue St. Paul,

10 mai 1852. aa

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES.

HENRY MORGAN et Cie.
204, RUE NOTRE-DAME, (OUEST,)

VIENNENT de recevoir un assortiment complet et bien choisi de MARCHANDISES SECHES de GOUT et COMMUNES de première qualité, pour l'Eté et le Printemps, savoir:

Mousseline de laine,	Chapeaux,
Cashmires,	Rubans,
Barège de laine français,	Fleurs,
Mousseline peinte,	Châles,
Lustrés unis et fleuris,	Parasols,
Mariposas,	Bas,
Broché Preuglacé,	Gants,
Soies cruvelli,	Mouchoirs de laine,
Robes Koh-i-noor,	Garnitures de hardes,

Soies glacées de couleur.
Gros de Naples noir, et soie glacée de tout prix.

—AUSSI—

Toute espèce d'ETOFFES d'Eté, TWEEDS, et ETOFFE mélangée.

Et un grand assortiment de CRAVATES et MOUCHOIRS de SOIE pour MESSIEURS.

19 mai. aa

COMMIS DEMANDÉ.

LA MAISON de la CALIFORNIE, rue St. Paul, No. 122, a besoin comme commis d'un jeune homme qui aurait déjà servi ailleurs.

28 mai.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

ROY ET DUFORT,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES,
67, RUE ST. PAUL, 67,
PRÈS LE MARCHÉ BONSECOURS,

VIENNENT de recevoir de Londres, Manchester, Boston et New-York, un assortiment considérable dd MARCHANDISES SÈCHES, de goût et d'étape, choisies par l'un des associés et qu'ils vendront à des prix modérés,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

à leur nouveau magasin qu'ils ont fait ériger dernièrement pour rencontrer les besoins de l'augmentation de leur commerce.

—AUSSI—

10,000 pièces Tapisseries, patrons élégants, venant de New-York, à des prix modérés.

De plus: Chapeaux de soie et de laine, à la Kossuth, pour hommes, Souliers d'enfants, de toutes grandeurs.

28 mai.

NOUVEAU MAGASIN
EPICERIES
PAR
ROY ET FRERE,
67½ RUE ST. PAUL, 67½
Adjoignant la Maison Roy et Dufort.

LES Soussignés prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir à l'endroit ci-dessus, un NOUVEAU MAGASIN de
Epiceries,
EN GROS ET EN DÉTAIL

où on pourra toujours se procurer tous effets dans leurs branches à bas prix, et étant de la meilleure qualité qu'on puisse trouver ailleurs, et à des conditions très avantageuses. Ils espèrent par leur assiduité et leur expérience mériter une part du patronage public.

ROY ET FRÈRE.

28 mai.

LE Soussigné a l'honneur d'annoncer qu'ayant personnellement, durant l'hiver dernier, choisi son présent fonds de
Coutellerie et Quincaillerie,
DANS LES MARCHÉS D'ANGLETERRE,
A SHEFFIELD ET BIRMINGHAM;
aussi des meilleurs Manufacturiers dans les Etats-Unis, il invite respectueusement le public à visiter son fonds actuel, et il ôse se flatter que la qualité et le prix de ses effets seront trouvés sans rivaux en Canada.

WM. WARREN,
180, rue Notre-Dame,
Enseigne des Ciseaux d'or.

24 mai. am

NOUVEAU MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES!

J. E. LAFOND,
16, *RUE ST. LAURENT,* 16,
MONTREAL,

VIENT d'ouvrir un NOUVEL ETABLISSEMENT pour la vente de MARCHANDISES SECHES de goût et d'étape, à l'endroit ci-dessus, où il aura constamment en mains un assortiment complet des Marchandises suivantes:

Drap superfin; Casimires noirs et de couleurs; Etoffes de goût pour pantalons; Indiennes anglaises et américaines; Coton blanc et de couleurs; Mousselines de laine; Mousselines d'été brodées et de couleurs; Drap d'Orléans noir et de couleurs; Cobourg noir et de couleurs; Toiles de couleurs pour robes; Gros de Naples noir et de couleurs; Satin noir; Barège français; Châles de Barège, de Cashmire et de Mousseline de laine; Parasols; Gants; Bas; Fleurs Artificielles; Chemisettes; Collets brodés, Chapeaux de paille assortis pour Dames, et une foule d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les Marchandises du Soussigné ont été achetées à l'ENCAN, ce qui lui permettra de les revendre à des prix très réduits.

TOUTES SES MARCHANDISES SONT NOUVELLES!

Il invite ses amis et le public en général à visiter son ETABLISSEMENT, persuadé qu'il est qu'ils auront lieu d'être satisfaits de la manière dont il entend conduire sa maison de commerce.

Rien ne sera épargné pour satisfaire les pratiques.

J. E. LAFOND,
No. 16, rue St. Laurent.

17 mai 1852.

N. B.—M. LAFOND continue toujours son Etablissement d'EPICERIES, coin des rues Dorchester et Sanguinet. hm

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS.

LES Soussignés reçoivent d'Angleterre par "l'*Ottawa*," "le *Caledonia*," "l'*Acteon*," "le *Great Britain*," "le *City of Hamilton*," etc., etc. leur assortiment ordinaire de MARCHANDISES SÈCHES, COMMUNES et de GOUT.

—Aussi des Marchés Américains,—

Un fonds considérable et bien assorti de COTON JAUNE pour DRAPS, marques de "Atlantic," "Appleton," et "Amaskeag"

Fil de coton
Coton blanc
Cotil
Beautin de Kentucky
Casimires de goût
Satinets, etc., etc.

Le tout à des conditions libérales.

GILMOUR ET CIE.
9, rue St. Sacrement.

THÈS.

A VENDRE par les Soussignés—
Hyson Twankay
Twankay
Young Hyson
Congou
Souchong.

GILMOUR ET CIE,
9, rue St. Sacrement.

TABAC.

A VENDRE par les Soussignés—
TABAC de 5, 8, 16 et 18s.

GILMOUR ET CIE,
9, rue St. Sacrement.

ALE ET PORTER.

A VENDRE par les Soussignés—
ALE CHAMPAGNE DES INDES, en bouteilles
MEILLEUR PORTER DE LONDRES do

GILMOUR ET CIE,
9, rue St. Sacrement.

POUDRE.

A VENDRE par les Soussignés:—
F, FF, FFF, au poids ou en canistre de al célèbre manufacture de Hay, Merricks et Cie.

GILMOUR ET CIE.

SEL.

LES Soussignés offrent en vente:
Sel de Liverpool, St. Ubes seché, au Minot ou en Quarts.

GILMOUR ET CIE.

14 mai. fm

Verrerie de l'Ottawa
A LOUER OU A VENDRE.

CET emplacement considérable est maintenant dans un ordre complet où il fut fait dans le cours de l'année dernière plus de 14.000 boites de vitres; il est à VENDRE ou à LOUER à cause du changement de demeure des propriétaires à Québec. La verrerie est dans un état tel qu'elle est prête à fondre ou souffler pour le 15 juillet prochain, avec des sets complets des meilleurs Creusets, Fournaise, Four, etc. pour le feu; une grande provision de *Cullet*, de Terre-glaise, 1600 cordes de bois de chauffage de bureaux, des moulins, chevaux, etc. etc. complètement, et doivent appeler l'attention de tout capitaliste eutreprenant, qui y fera une très bonne affaire.

De plus amples informations seront données sur demande à MM.

LEMESURIER, ROUTH ET CIE.
Montréal;
ou GEORGE DESBARATZS,
Québec.

28 mai.

FONDERIE DE MONTREAL.

LE Soussigné a repris des affaires dans l'Etablissement ci-dessus, à l'extrèmité du mur du Collége, rue William.

Les Ingénieurs, Constructeurs de Moulins, les Artisans, les Marchands, &c., qui auraient besoin d'ouvrages en fonte et en fer ordinaire de différentes descriptions, sont invités à passer chez le Soussigné avec leurs commandes, qui seront exécutées d'une manière très avantageuse pour eux.

L'assortiment étendu de modèles qui se trouvent dans l'établissement, met le Soussigné en moyens d'offrir à ses pratiques des facilités que l'on rencontre rarement.

Le Soussigné a toujours en main des Pcëles, Boëtes de roues, Charrues, Mouvement de Moulins en fonte, articles de goût en fonte, Pesées, Haches, &c.

WILLIAM RODDEN,
Propriétaire.

28 mai 1852.

MAGASIN D'EPICES
AU MEILLEUR MARCHE ET LE MIEUX ASSORTI EN CANADA.

LES Soussignés annoncent à ceux qui se proposent d'acheter qu'ils ont un assortiment considérable et varié d'EPICES FRAICHES---THE, SUCRES, PROVISIONS, LIQUEURS, VINS, FRUITS, EPICES et CAFE,---qu'ils vendront bon marché aux marchands de la Campagne, et aux familles, savoir:

Old Hyson, Hyson Twankay, Young Hyson, Twankay, Gunpowder, Orange et Flowery PEKOE, Oolong, Souchong, mélanges de Houqua et du vrai thé de l'Empereur de la Chine.

SUCRES---Cassonade, en Pains, écrasé, en morceaux, en qrts, en tierçons et boucauts.

PROVISIONS—Fleur, Lard, Saumon, Harengs, Truite Saumonée, Morue, Jambon, Beurre, etc. etc. etc.

LIQUEURS.

Eau-de-Vie, rouge et blanche, très vieille de Martell et Hennessey, Gin de Kuyper, Jamaïque blanche et rouge, Whiskey Ecossais et de Montréal, Rum et Peppermint.

VINS.

Champagne des maisons célèbres, Russian Eagle, rose et pâle, Royal Hunter, Perrier, Jowett et Cie, Crown, Jolly, et diverses marques de Sondyman, Hant, Graham, Howard, Marsh et Cie, Walsh et frère Ingram, Porter, Madeira, Sherry, Ténériffe, et diverses autres qualités trop nombreuses à énumérer dans une annonce.

—AUSSI—

Un lot choisi de Havanes, Principes, tabac, etc.

—AUSSI—

Cordages, Peintures, Mastic, Huiles, Sceaux, Ballets, Savons, Chandelles, etc.

WM. PATTON ET CIE.,
Rappelez-vous No 27 rue McGill.

24 mai. aa

JOHN CAMPBELL
MARCHAND TAILLEUR,
No. 193 RUE NOTRE-DAME,
Vis-à-vis l'Eglise des Récollets,

PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a fait choix de son assortiment de Marchandises les plus convenables à la saison, et qu'il est prêt à exécuter tout ordre dont on pourrait le favoriser d'une manière propre et prompte.

21 mai 1852.

N. B. Des hardes faites de la plus belle coupe et des dernières modes toujours à vendre aux plus bas prix. aa

T. IRELAND,
GRAVEUR,

INFORME le public qu'il a TRANSPORTÉ sa boutique du No. 8 au No. 14, Grande rue St. Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.

CARTES de VISITE, de PROFESSION, BLANCS de BILLETS, BILLETS PROMISSOIRES, TRAITES, etc. gravés et imprimés.

PLAQUES de PORTES et de CERCUEILS toujours à vendre.

3 mai. fm

Clous coupes "Beaver"
CARDES A LAINES POUR METTRE EN FEUILLES, FILETS, ET A LA MAIN.

UNE PROVISION constante des Cardes ci-dessus de leur manufacture.

—AUSSI—

POUDRE—CI, C, B, FO, F, FF, FFF, ou en canistre d'une qualité bien supérieure des "MOULINS DE GORE," H. C.

HENRY VENNOR ET CIE.

A VENDRE:
Les Soussignés ont à leur magasin et reçoivent encore leur approvisionnement ordinaire de

FER
DE TOUTE ESPÈCE ET DE
GROSSE QUINCAILLERIE.

HENRY VENNOR ET CIE.

250 DOUZ. SCIES "W. MOORE'S"
HENRY VENNOR ET CIE.

21 m aa

NOUVEL ETABLISSEMENT.

102½ RUE ST. PAUL, 102½
MONTRÉAL. MONTRÉAL.

(*Porte voisine de MM. P. Jodoin et Cie.*)
PRESQUE VIS-A-VIS LA RUE SAINT VINCENT,

L. C. BARBEAU,

Ci-devant employé de la Maison Roy et Dufort,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Magasin de Marchandises Sèches de goût et d'étape, consistant en Draps superfin, Casimires, Tweeds et Satinette, noir et de goût, Cotons, Indiennes, Cobourgs, Mousseline de laine, Parasols, Indienne à la livres, Chapeaux de paille pour Dames, et Tapisseries américaines en grande quantité.

—AUSSI.—

Un grand assortiment de hardes faites.

L. C. B. ayant l'avantage d'avoir de bons tailleurs se chargera de faire exécuter toute commande que l'on voudra bien lui confier. Les mesures seront garanties.

17 mai 1852. n

AUX MANCHONNIERS
ET
MARCHANDS DE FOURRURES.

H. S. BOHL prend la liberté d'informer les Manchonniers et les Marchands de Fourrures manufacturées qu'il a TRANSPORTE son établissement au No. 4, Place Jacques Cartier, où il se propose de manufacturer dans toutes les branches—REPASSER, TEINDRE, et EMPLOYER,—il espère par son attention soutenue, sa ponctualité et sa longue expérience, satisfaire pleinement tous ceux qui pourraient le favoriser de leur patronage.

19 mai 1852. cm

Chapeaux, Caps et Fourrures.

MAGASIN FASHIONABLE DE CHAPEAUX ET DE CAPS,
109½, RUE NOTRE-DAME, 109½ RUE NOTRE-DAME,
(MAISON VOISINE DE CANTON HOUSE.)

LES Soussignés prennent la liberté d'informer leurs amis et les Marchands du Bas et Haut Canada, qu'ils ont TRANSPORTE leur Magasin à la maison ci-dessus, et qu'ils ont en main un assortiment considérable et complet de CHAPEAUX SATIN, SOIE, FOURRURE et LAINE, CAPS de DRAP et de TOILE CIREE, CHAPEAUX à la KOSSUTH et MAGYAR qu'ils offrent pour presque le prix coûtant. Ces effets ont été choisis et manufacturés sous leur surveillance et ils peuvent les recommander avec confiance.

MAYER ET FRÈRES.

21 mai 1852. am

GREENE et FILS,
229, *RUE ST. PAUL, MONTREAL.*

MM. GREEN ET FILS prennent cette occasion d'informer leurs amis et pratiques, qu'ils ont en mains, faits pour le commerce du printemps, un assortiment étendu de CHAPEAUX DE SOIE, FOURRURES ET LAINE, qu'ils offrent à l'examen avec plaisir des Marchands de l'Est et de l'Ouest. MM. G. et F. sont certains que leur longue expérience les met en état de produire cet article d'une qualité supérieure, à meilleur marché que jamais.

L'assortiment de Chapeaux de laines, Union, Kossuth, Rowdies, et autres articles du commerce seront trouvés complets.

GREEN ET FILS.

Canada Hat et Fur Store, 229, rue St. Paul, Montréal, 12 mai 1852. fm

A. BRAHADI,
Magasin de Chapeaux, Casquettes
ET PELLETERIES A LA MODE.
ENSEIGNE DE LA
CASQUETTE MILITAIRE,
No. 95, RUE NOTRE-DAME. **No. 95,** RUE NOTRE-DAME.

A Déménagé au Magasin Central et Commode No. 95, rue Notre-Dame, ci-devant occupé par M. T. D. Waine, vis-à-vis le magasin de Tabac de M. Ratray, où il aura toujours en mains un assortiment étendu et fashionable de CHAPEAUX, CASQUETTES et PELLETERIES qu'il vendra à très BAS PRIX.

Le Soussigné remercie bien ses amis et le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu ci-devant et il espère que ses soins et la bonté de ses articles faits avec les meilleurs marchandises et ses prix lui mériteront la continuation de la faveur et le patronage du public.

A. BRAHADI,
95, rue Notre-Dame.

10 mai 1852. am

Chapeaux. Chapeaux.

WILLIAM THOMPSON,
205 RUE NOTRE-DAME, (OUEST.) 205
MONTREAL,

Invite respectueusement ses nombreuses pratiques et le public, à venir voir son immense assortiment de CHAPEAUX de SOIE, du dernier goût. Aussi, les chapeaux à la KOSSUTH, UNION et JENNY LIND qu'il peut tous recommander, n'ayant rien épargné pour se procurer les meilleurs ouvriers.

W. T. a aussi des CAPS de DRAP et autres d'une variété infinie qu'il offre tous à vendre EN GROS ET EN DÉTAIL.

3 mai. aa

ENSEIGNE DU GROS CHAPEAU,
130, RUE NOTRE DAME, **130,**
Presqu'en face de l'Eglise Anglaise.

M. SAMUEL a l'honneur d'informer respectueusement le public, qu'il a maintenant en mains, un excellent assortiment de CHAPEAUX et CASQUETTES, des patrons les plus récents et de très-bonne manufacture, qu'il offre en vente à des prix très-raisonnables.

Comme M. Samuel ne fait AUCUN CREDIT, les personnes qui se proposent de payer comptant trouveront leur avantage en allant visiter son magasin parce qu'elles n'auront PAS A PAYER POUR CEUX QUI NE PAYENT JAMAIS.

IL VIENT DE RECEVOIR:
Un assortiment de CHAPEAUX à la KOSSUTH qu'il offre à des PRIX RÉDUITS.

M. SAMUEL transportera son magasin au 1er mai prochain, dans la bâtisse maintenant occupée par M. Harding comme boutique de chaussure, No. 111, rue Notre-Dame.

12 avril 1852. cm

CHAPEAUX. FOURRURES.

FOURRURES PRÉSERVÉES DES MITES.
RAYMOND PATSCHOVSKI,
MANCHONNIER ALLEMAND ET FRANÇAIS,
103½, rue Notre Dame, troisième porte de chez MM. Savage et Lyman, magasin de Bijouteries.

PREND la liberté d'informer les citoyens de Montréal et du voisinage, qu'il va ajouter à son fonds déjà considérable, un assortiment de CHAPEAUX de LONDRES, PARIS et NEW-YORK, bien choisis, à des prix modérés.

Son expérience de plusieurs années à préserver les fourrures des *mites*, le met en état de recevoir les fourrures de dames et d'hommes pendant l'été à bas prix. Il a des appartements spéciaux pour cet usage.

5 avril. bm

POTERIE,
A BON MARCHE.

EN DÉBARQUEMENT et EMMAGASINÉ. 500 PANIERS assortis, et BOUCAUTS pour le commerce de la campagne. A vendre au balles ou à la douzaine emballée à ordre.

ROBERT ANDERSON,
171, rue St. Paul.

24 mai. aa

FAYENCE ET VERRERIE.

LE Soussigné reçoit maintenant, (en sus de son présent fonds,) un assortiment général d'EFFETS dans la ligne ci-dessus, des vaisseaux maintenant au port.

Les Marchands de la campagne sont invités à visiter son fonds avant d'acheter ailleurs, et il se flatte que la qualité et le prix de ses effets donneront une entière satisfaction.

JOHN SPROSTON,
124, rue St. Paul.

24 mai. f

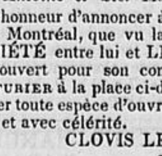

CLOVIS LEDUC,
CARROSSIER ET VOITURIER,
Coin des rues St. Antoine et Ste. Marguerite.

LE Soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public de Montréal, que vu la DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ entre lui et LÉON ST. GERMAIN, il a ouvert pour son compte une BOUTIQUE DE VOITURIER à la place ci-dessus, où il est prêt à exécuter toute espèce d'ouvrages dans sa ligne à bas prix et avec célérité.

CLOVIS LEDUC.

12 avril. em

"BOUZY."

CETTE excellente espèce de CHAMPAGNE de la maison "Dinet, Peuvrel et fils, à Avize [Marne] à vendre en entrepôt ou les droits payés.

—AUSSI—

100 paniers grand vin d'Ay, de la même maison, qu'on attend de jour en jour.

Cigares de la Havane, des meilleures maisons, pour hôtels et steamboats, toujours en vente.

G. LAMOTHE,
No. 11, rue St. François Xavier.

24 mai.

THOMAS MUSSEN,
RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS LE COUVENT DE LA CONGRÉGATION,

PREND la liberté d'annoncer respectueusement qu'il REÇOIT MAINTENANT, par la voie de BOSTON et du ST. LAURENT son
ASSORTIMENT DU PRINTEMPS
sur lequel il attire l'attention de ses nombreux amis et du public en général. Comme celui qui a choisi cet assortiment ne fait que d'arriver d'Europe, il a pu s'assurer des MARCHANDISES les PLUS à la MODE, pour la saison à LONDRES et à PARIS.

Il les invite de venir au plus tôt visiter son fond de Magasin, qui consiste, entre autres articles, en:

DENTELLES ET BRODERIES,
Manchettes, Collets, Chemisettes, Vestes de Dames, brodées, etc.

ARTICLES DE TOILETTES
de toutes descriptions en Etoffes brodées, imprimées, Barége imprimée, mousseline de laine, Barége de laine, Cachemire, Cobourg, Moire antique, Soie, Satin, Damas vraie Tabinet d'Irlande, etc., etc.

RUBANS
pour Chapeaux de Dames, Ceinturons, Colliers, des derniers patrons et des couleurs les plus à la mode.

CHALES
de crêpe de Coton, Cachemire, Châles brodés, Barége, Soie et Satin, longs et carés, des patrons de l'Exposition et du dernier goût.

PLUMES ET FLEURS
pour Chapeaux et Coëffes de la plus grande beauté.

BOUTONS A ROBE ET MIRET,
avec un assortiment de fournitures pour les toilettes, etc.

MARCHANDISES DE DEUIL,
un assortiment complet de tous les articles nécessaires.

DRAPS, CASIMIRES ET MERCERIE
Une variété de Chemises et Calleçons en soie, coton et en laine d'agneau pour Dames, Messieurs et Enfants, Gants de kid, de soie, de fil et de coton, etc.

TOILES.
Consistant en Toile d'Irlande, Toile à mouchoir de toute qualité, Toile Damassée, Toile-ouvrée, Napes, Serviettes, Serviettes à désert, etc., blanche et brune.

MARCHANDISES DE FONDS.
On a fait de grandes additions dans le département des Cotons unis et imprimés et dans les différents articles généralement en usage.

DÉPARTEMENT DES TAPIS.
Qui consiste en une variété de Tapis de table et de plancher en toile cirée, etc., Tapis de foyer et Nattes de portes, Sacs de voyage pour Dames, et Sacs en tapis; Rideaux de fenêtres, Mousseline et Dentelle, Brocatelle de France, Satin-de-laine, Frange et Glands, avec garnitures de toute description, et un riche assortiment de

TAPIS.
Dans le goût le plus recherché, Tapis velouté, de Wilton, de Bruxelles, de Kidderminster, de Hollande, fins et superfins pour planchers et escaliers.

Tous ces articles ont été choisis sur les marchés les plus renommés et seront vendus à des prix raisonnables pour argent comptant.

19 mai 1852. fm

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

SERONT vendus, sur autorisation judiciaire, à la porte de l'Eglise paroissiale de Montréal, à l'issue du service divin du matin, DIMANCHE le SIX JUIN prochain, les immeubles ci-après désignés appartenant aux héritiers de défunts NICOLAS LENOIR ROLLAND, et Dame MARIE ANGELIQUE CAZELET, son épouse.

1o Un lopin de terre situé aux Tanneries des Rollands, paroisse de Montréal, contenant un quart d'arpent de front sur un arpent de profondeur, tenant par devant au chemin de la Reine, par derrière à la prairie dite des Sœurs, d'un côté à Joseph Cazelet et de l'autre côté à Charles Rolland, avec une maison en bois à une étage, grange, écurie, hangard, d'autres dépendances sus construites.

2o Un cinquième indivis dans une terre située à la Côte St. Luc, paroisse de Montréal, contenant trois arpens et demi de front sur trente-six arpens de profondeur, tenant par devant à la dite Côte St. Luc, par derrière et d'un côté à Toussaint Ladouceur, et d'autre côté à Théodore Descary, avec droit pour un cinquième dans la maison, grange, etc, dépendances sus érigées.

3o Une terre sise dans la paroisse de Lachine contenant un arpent et un tiers de front sur vingt huit arpens de profondeur plus ou moins; tenant par devant aux prairies des Seigneurs de Montréal, par derrière au nommé Duff, d'un côté à Joseph Duchénaux, et d'autre côté à Charles Cazelet, avec une grange dessus construite.

Les conditions seront énoncées le jour de la vente.

12 mai 1852.

LE Soussigné a maintenant en main l'assortiment le plus considérable, le plus beau, et du plus bas prix de COFFRES, de VALISES, PORTE-MANTEAUX en cuir, etc. qu'on ait jamais mis en vente en Canada. Les marchands des campagnes et du Haut-Canada trouveront avantageux de venir s'enquérir et de se procurer des coffres de voyage à bon marché, pour des effets légers.

W. R. HIBBARD,
No 113 rue St. Paul.

14 mai. am

LIVRES NOUVEAUX
POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente un assortiment considérable et varié de LIVRES NOUVELLEMERT REÇUS, propres à être donnés en PRIX ou à former le FONDS DE BIBLIOTHEQUES DE PAROISSE. Tous ces livres sont solidement Reliés ou élégamment Cartonnés avec illustrations.

—AUSSI:—

Un choix très étendu de Livres de Prières avec Reliures riches et ordinaires.

—DE PLUS:—

50,000 feuilles Images assorties de toutes grandeurs et qualités.

Le tout à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE ET CIE.

N. B.---Les personnes qui n'auraient pas à venir à Montréal pour d'autres affaires, et qui auraient cependant besoin de quelques livres pour prix peuvent en TOUTE CONFIANCE transmettre leurs ordres par la poste, en spécifiant la somme qu'elles veulent y mettre et le nombre de volumes qu'elles désirent recevoir. Tous les soins possibles seront mis à l'exécution de ces ordres et de manière à satisfaire celles qui voudront bien les leur confier.

E. R. FABRE ET CIE.,
3, Rue St. Vincent.

24 mai 1852.

TAPISSERIES FRANCAISES.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un nouvel et riche assortiment de TAPISSERIES FRANÇAISES [20,000 rouleaux] Prix, de NEUF SOUS à 20s. la pièce.

E. R. FABRE ET CIE.
3, rue St. Vincent.

24 mai.

Changement de Bureau.

LE Soussigné a TRANSPORTE son commerce à la maison de Banque si longtemps connue d'une manière favorable et occupée par la Banque du Peuple et plus récemment par la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal" dans la rue St. François Xavier.

C. DORWIN.

14 mai. fm

UN CARDEUR.

ON a besoin d'un cardeur pour conduire un moulin à Cardes dans la Seigneurie de Bécancour. S'adresser à S. S. Rivard, notaire, St. Grégoire ou à THEODORE HART.

14 mai. am

ADRESSES.

Magasin d'Entrepot, No. 15,
RUE ST. JEAN BAPTISTE No. 20.

A L'EPREUVE DU FEU
ET
LES EFFETS ASSURÉS PAR
A. GUNDLACK,
AGENT DE DOUANE ET DE TRANSPORT.
BUREAU—No. 61, Rue des Commissaires.

3 mai 1852. aa

G. N. R. LAFONTAINE,
HUISSIER DU SHÉRIF,
COLLECTEUR ET DEPUTE CRIEUR PUBLIC,
Encoignure des rues Notre-Dame et St. Claude,
MONTREAL,
Au-dessus de l'office de MM. Peltier et Papin.

19 avril.

JOSEPH BOESE,
Manufacturier de Tapis a l'Huile.
25, RUE DU COLLÉGE.

18 mars 1852. aa

BUREAU D'ASSURANCE MARITINE
POUR CARGAISONS
New-York.
HENRY McKAY, AGENT,
33 rue St François-Xavier.

11 mars 1852. aa

W. SMITH,
ARPENTEUR-PROVINCIAL,
ACTON VALE,
TOWNSHIP DE L'EST.

15 mars 1852. aa

D. E. ET C. F. PAPINEAU, Notaires,—coin des rues St. Gabriel et St. Jacques.

A. C. PAPINEAU Avocat coin de la Petite rue St. Jacques.

LOUIS RICARD, rue St. Vincent No. 5.—Porte voisine de M. Ls. Perrault.

19 janvier 1852.

JOSEPH DOUTRE avocat, Rue St. Gabriel N°. 31 vis-à-vis l'Hôtel St. Julien.

R. LAFLAMME avocat, Rue St. Gabriel N°. 31 vis-à-vis l'Hôtel St. Julien

MM. DOUTRE et LAFLAMME, avocats ont contracté une société pour le CIRCUIT de VAUDREUIL.

M. Laflamme sera à Vaudreuil le 15 des mois de février, juin et octobre. M. Doutre y sera le 1er des mois de mars, juillet et novembre.

J. BTE. FRANCHERE, horloger, Rue St. Paul N°. 114.

15 janvier 1852.

C. O. BEAUCHEMIN, LIBRAIRE et RELIEUR, Rue St. Paul No. 81.

Montréal, 19 janvier 1852.

ROLLAND ET LAPIERRE,
MARCHANDS DE CUIR,
Au coin de la Place Jacques-Cartier et de la Rue St. Paul,
Enseigne de la Grosse Botte,

LES Soussignés, tout en remerciant leurs pratiques et le public en général, de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'ici, leur offrent en vente toutes sortes de BOTTES et de BOTTINES, comme suit:

1200	Paires de Demi-Bottes fines, en veau	
3000	do	do de taure de toutes grandeurs
1000	do	grosses bottes, tant communes que supérieures
5000	do	Waterloo, de toutes grandeurs
3000	do	Souliers d'enfants de toutes grandeurs, en veau et en cuir à patente
500	do	Souliers à la Jenny Lind, nouvelle façon
5000	do	Chaussures communes de toutes grandeurs et qualités
3000	do	Pantoufles pour femmes et hommes de toutes grandeurs

Leur assortiment de cuir consiste en:
2000 côtés de cuir à semelle, bien assortis
3000 livres de Veau Canadien, Américain et Français

Cuir de toutes couleurs pour doublure et bordure, vache fendue, de grosse vache, de taure et une très-grande quantité d'autres cuirs.

—AUSSI:—

Harnais, Selles, Brides, et toutes sortes d'effets dans cette ligne, le tout fabriqué par eux et garanti être faits de la meilleure qualité de cuir.

Ils attirent l'attention des marchands de la campagne et surtout celle des cordonniers sur leurs variété de formes, de chevilles, fil en pelottes de toutes qualités, pointes et autres articles nécessaires pour les cordonniers.

Tous ces articles sont ou fabriqués par eux ou importés des Etats-Unis, à peu de frais, ce qui les met à même de les vendre à bas prix.

19 avril 1852. cm

EAU DE PLANTAGENET.

JE crois que je suis un des premiers praticiens de cette ville qui ait recommandé l'usage de l'Eau de Plantagenet et depuis ce temps, je l'ai prescrite à un grand nombre de mes patients et toujours avec avantage.

Deux personnes de ma famille faibles et délicates de constitution se sont bien trouvé de l'usage de l'Eau. L'une avait presque perdu l'usage du bras, résultant d'une attaque de rhumatisme longue et prolongée; l'autre était extrêmement faible par suite d'un dérangement d'estomac.

L'usage de l'Eau produit d'heureux résultats dans la constipation, suite d'habitudes sédentaires, et particulières aux personnes âgées.

Dans les brûlements, faiblesse du matin, et autres maladies des femmes dans certaines circonstances, l'Eau agir d'une manière efficace, mais dans ces maladies, aussi bienque là où il y a trop d'activité des reins et des intestins, on doit en prendre moins à la fois, mais plus souvent.

D'après une expérience considérable je suis convaincu que l'opération de l'eau est satisfesante pour les personnes faibles; elle est très agréable, et je la crois préférable à toute autre eau minérale que je connaisse.

WLF. NELSON, M. D., V. R. Col.,
Médecin et Chir. du Bas-Canada

☞Cette eau se vend à Montréal, au seul dépôt de la Place-d'Armes, No. 4, par A. Mann. Il en arrive de fraîche deux fois par semaine, à ce dépôt. aa

LE PAYS.

Ce Journal, publié dans les intérêts de la cause démocratique, praît *trois fois* par semaine en été, les Lundi, Mercredi et Vendredi, et *deux* fois en hiver, les Lundi et Jeudi.

Pour l'avantage des habitants des campagnes on publie une feuille hebdomadaire dans laquelle est condensée la matière à lire des autres feuilles de la semaine. Cette feuille sort le Jeudi en été, et le Mardi en hiver.

Abonnement—Edition ordinaire, £1—Edition de la semaine, 10 chelns.

L'abonnement est payé tous les six mois; et—règle invariable—on fera la demande du paiement d'avance.

Les annonces se publient aux mêmes conditions que dans les autres feuilles de cette ville.

Le Rédacteur du PAYS est aidé d'un comité de Collaborateurs, et tout l'établissement est sous la surveillance d'un Comité de direction.

AGENTS:

Longueuil............BAPT. TRUDEAU.
Varennes............F. X. GIARD.
Verchères............JOS. DANSEREAU.
St. Ours............P. M. DEBLOIS.
St. Marc............REGIS MALO.
Chambly............JOS. TRUDEAU.
Yamachiche............P. B. CHARLAND.
Trois-Rivières............J. GASP. DUMOULIN, fils.
Champlain............O. BRUNELLE.
Rivière du Loup, en haut LS. BARIBAULT, M. P.
Ste. Anne de la Pérade..LS. BUREAU.
Kamouraska............JH. LEBEL.
Rimouski............A. BADGLEY.
Québec............T. E. ROY.
Plattsburg, N. Y............F. DANIS.
East Troy, N. Y............JOS. GRIFFARD.

BUREAU DU JOURNAL,
RUE SAINTE-THERESE,
VIS-A-VIS LA RUELLE SAINT-DENIS.

RÉDACTEUR:
L. LABRÈCHE-VIGER.
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
JACQ. A. PLINGUET.